

**GREICHE & SCAFF**  
OPTOMÉTRISTES  
336-4444

**ACHETEZ MAINTENANT**  
ET PAYEZ SUR  
**1 AN**  
SANS INTÉRÊT\*  
\* Sur approbation de crédit  
Détails en magasin.

Cyberpresse

Des cédéroms pour  
gens d'affaires occupés  
page B11

Quoi faire  
ce week-end  
page D5



Sortir  
Passion  
collection  
page D3

Hockey



6  
5

page S3

## Sang contaminé: Ottawa s'excuse

Le rapport Krever recommande d'indemniser les victimes et de créer un système national de collecte

GILLES TOUPIN  
du bureau de La Presse, OTTAWA

Le gouvernement fédéral et la Société canadienne de la Croix-Rouge ont présenté leurs excuses hier aux milliers de victimes de la tragédie nationale du sang contaminé.

Après avoir déposé aux Communes le volumineux et accablant rapport de 1200 pages du juge Horace Krever sur le système d'approvisionnement en sang au Canada — commandé en 1993 et dont la

confection a coûté 17,2 millions — le ministre de la Santé, Allan Rock, a déclaré en conférence de presse que le gouvernement fédéral acceptait sa part de responsabilités pour les erreurs passées. « Nous nous excusons pour tout ce qui est arrivé, a-t-il dit. Nous ne pouvons pas réparer les dommages, même si je souhaiterais pouvoir le faire, mais nous pouvons exprimer notre profonde tristesse et nos regrets profonds pour le mal fait à tant de Canadiens et à leurs familles. »

On estime à 3000 le nombre de personnes mortes de l'hépatite C ou du sida au cours des années quatre-vingt. Elles avaient contracté ces maladies à la suite de transfusions sanguines. Quelque 1200 Canadiens ont été contaminés par le virus HIV et environ 12 000 autres par l'hépatite C au cours de cette même période et dans les mêmes circonstances.

Quelques minutes plus tôt, avec émotion, le président de la Croix-Rouge, Gene Dunin, avait aussi ex-

primé sa compassion envers les victimes et leurs familles. « Nous sommes profondément désolés, a-t-il dit, et nous vous présentons nos excuses. »

Le rapport minutieux et détaillé d'Horace Krever, juge à la Cour d'appel de l'Ontario, rend responsable de ce « désastre national » non seulement la Croix-Rouge, mais aussi la Direction générale de la protection de la santé, qui est sous la coupole du ministère de la Santé, le Comité canadien du sang,

les gouvernements provinciaux et fédéral et le Bureau des produits biologiques responsable d'assurer la réglementation, donc la sécurité, du sang et de ses produits.

« Au moment où il existait une preuve raisonnable que des maladies infectieuses graves pouvaient être transmises par le sang, écrit le juge Krever, les principaux acteurs

Voir SANG en A2

■ Autre texte, page B4

## Du « fort » bientôt à l'épicerie

DENIS LESSARD  
du bureau de La Presse, QUÉBEC

Le moment où on pourra acheter un scotch à l'épicerie du coin n'est pas si loin. Le gouvernement du Québec penche en faveur d'une libéralisation du commerce de l'alcool, une orientation qui devrait se retrouver dans la stratégie économique que publiera au début de l'an prochain le ministère des Finances.

Dans un document de réflexion interne de la Société des alcools, une telle libéralisation fait partie de quatre scénarios envisagés pour l'avenir. Les autres options vont du quasi statu quo à la privatisation, mais à l'interne, on indique que le gouvernement penche clairement pour une libéralisation de ce secteur, qui permettrait aux détaillants en alimentation de vendre davantage de produits, du vin importé comme des spiritueux. Ces changements sont réclamés à grands cris par les détaillants de l'alimentation. Même avec cette libéralisa-

tion, Québec conserverait un réseau de succursales de la SAQ. Mais désormais affranchi de l'obligation de desservir tout le territoire, il pourrait choisir de conserver ses points de vente les plus rentables.

Toujours selon les renseignements obtenus par La Presse, Québec a déjà identifié le maître d'oeuvre de cette nouvelle orientation, Yves Milord, vice-président de Métro-Richelieu dans le secteur du détail entre 1991 et octobre 1996, jus-

Voir DU « FORT » en A2

## Dehors les enfants!

### 20 minutes, c'est assez!

CHRISTIANE DESJARDINS

Situé au 124, rue Saint-Viateur Ouest, l'Olympic Sport Bar est un café sans alcool tout à fait branché, où se côtoient sportifs, artistes et journalistes, à ce qu'on dit. Les enfants aussi sont les bienvenus, mais pour 20 minutes au plus...

Ce « règlement maison » a fait sortir de ses gonds Stéphane Gélinas, 35 ans, un père de famille qui s'y est présenté avec Emmanuel, son fils de trois ans, le 19 novembre dernier, vers 16 h 30.

En servant le chocolat chaud au petit garçon, le serveur a avisé M. Gélinas que l'enfant avait 15 ou 20 minutes pour le boire et s'en aller. « C'est le patron qui veut ça », a-t-il signalé.

« Nous étions cinq ou six personnes attablées ensemble. Mon fils était sur mes genoux et ne dérangeait personne. Il parlait moins fort que la plupart des gens dans le bar », s'est offusqué M. Gélinas, qui a entrepris de déposer une plainte à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

« C'est inadmissible et arbitraire, poursuit M. Gélinas. On ne peut pas faire de ségrégation comme ça. D'autant plus que les médias ont abondamment parlé de ce café branché, où l'on retrouve une certaine classe d'intellectuels qui prônent la vie de quartier. »

Voir 20 MINUTES en A2



PHOTO, DENIS COURVILLE, La Presse

Stéphane Gélinas, 35 ans, et Emmanuel, trois ans, ne retourneront plus au Olympic Sport Bar, mieux connu par les habitués sous le nom d'Open Da Night.

## Petro-Canada lorgne la raffinerie d'Ultramar

LISA BINSSE  
et MARTIN VALLIÈRES

Petro-Canada convoite une acquisition ou une fusion d'importance dans l'est du Canada, afin de relever son niveau d'activités et sa rentabilité dans cette région.

Et c'est l'actif de sa concurrente Ultramar, en particulier sa raffinerie de Saint-Romuald, en face de Québec, auquel Petro-Canada s'intéresse le plus, a constaté La Presse auprès de divers informateurs et analystes spécialisés à Montréal, Calgary et San Antonio, au Texas, où Ultramar a son siège social.

Des dirigeants de Petro-Canada y sont d'ailleurs passés au moins une fois depuis le début de novembre, a-t-on appris.

Une telle acquisition signifierait une restructuration majeure du marché des produits pétro-

liers dans la région qui s'étend d'Ottawa aux Maritimes, en passant par le Québec.

Petro-Canada exploite un réseau de distribution de 700 détaillants d'essence dans cette région, dont 450 au Québec seulement. Elle a aussi une raffinerie à Montréal-Est d'une capacité de 92 000 barils de pétrole par jour.

Cette raffinerie, que Petro-Canada avait tenté en vain de vendre il y a cinq ans, est toutefois jugée peu compétitive dans l'industrie pétrolière.

« Notre raffinerie (de Montréal-Est) est désavantagée par sa petite taille, ainsi que son approvisionnement par pipeline au lieu d'un terminal pour pétrolier en eau profonde, comme la raffinerie d'Ultramar », a admis Jacques Viau, de Petro-Canada à Montréal.

En revanche, la raffinerie d'Ultramar à Saint-Romuald est considérée comme l'une des plus

efficaces de l'est du Canada. La pétrolière y a investi des dizaines de millions de dollars au cours des dernières années. Elle fonctionne ces temps-ci à un rythme record proche de 150 000 barils par jour.

En distribution, Ultramar compte un peu plus d'un millier de détaillants d'essence dans l'est du Canada. S'ajoutent quelque 170 000 clients de mazout, jusque dans les États de la Nouvelle-Angleterre.

« Petro-Canada pourrait financer l'acquisition de la raffinerie de Saint-Romuald sans difficulté, et sans trop affecter son bilan », a commenté Alan Ward, analyste pétrolier chez Investissements Dlouhy, à Calgary.

« Les perspectives du marché pétrolier s'annoncent d'ailleurs favorables pour les raffineurs

Voir PETRO-CANADA en A2

## Un déficit sous-estimé

En déposant hier la seconde partie de son rapport annuel, le vérificateur général du Québec, Guy Breton, qui a soulevé bien des lacunes administratives, a soutenu que le gouvernement sous-estime sciemment de 1,5 milliard son déficit de l'an dernier. Il affirme ainsi qu'en multipliant les « fonds spéciaux » pour payer ses factures, Québec balaye sous le tapis au moins 500 millions de dépenses.

Nos informations, page B1

765  
JOURS  
AVANT  
L'AN 2000

### INDEX

Petites annonces  
- Index C2  
- Immobilier C2 et C3  
- Marchandises C3 et C4  
- Emplois C4  
- Automobile C4 à C7

- affaires E2  
Arts et spectacles D6 à D14  
- horaires-spectacles D11  
- télé-horaire D10  
Bandes dessinées C4

Bridge C7  
Décès D15  
Économie E1 à E11  
Êtes-vous observateur? C2  
Feuilleton C6

Horoscope C3  
Informatique B11  
Laval A13  
Loteries A2 et A4  
Monde C1 et C8  
Mots croisés C5 et S10

Mot mystère C5  
Politique B1, B4 à B7  
Quoi faire D5  
Rive-Sud A14 et A15  
Tabloïd Sports  
- Réjean Tremblay S5

### ÉDITORIAL

Condamnés à dix pour cent?  
- Alain Dubuc  
page B2

### MÉTÉO

Ciel variable  
Max. -2, min. -6  
Cahier Sports, page 16



6 21924 98765 1

**NOKIA**  
GRAND-MAMAN

Ca fait du bien de se rapprocher.  
**19.95\$** par mois  
pas de contrat • 100 minutes gratuites par mois  
• afficheur • première minute gratuite sur les 100 premiers appels entrants

**amigo**  
numérique

**CANTEL** **AT&T**

©Rogers Cantel Inc. AT&T Corp. Utilisé sous licence.

## Suites de la une

## Petro-Canada lorgne la raffinerie d'Ultramar

PETRO-CANADA / Suite de la page A1

en général. La demande est ferme et le prix du pétrole brut s'annonce stable, sinon baissier. »

Malgré ce contexte favorable, les spécialistes estiment que le marché de l'est du Canada doit encore se resserrer si les pétroliers veulent relever leur rentabilité.

« Il faut qu'il y ait une forme de rationalisation dans ce marché, qui est en excès de capacité de raffinage et de distribution. Dans ce contexte, l'intérêt de Petro-Canada pour l'actif d'Ultramar, surtout sa raffinerie, fait le plus jaser depuis un certain temps », a souligné l'analyste pétrolier Yan Ollers, de la Maison Placement Canada, à Montréal.

Au siège social de Petro-Canada à Calgary, le porte-parole corporatif, Tony Pargeter, a confirmé que l'entreprise scrute singulièrement le marché de l'est du Canada depuis le début de l'année.

« On regarde divers moyens d'accroître la rentabilité de nos activités. On a parlé à toutes les compagnies dans cette région, dont Ultramar », a-t-il indiqué.

Shell a aussi été approchée. Dans l'est du Québec, Petro-Canada vient d'acheter une part de 49 % d'une compagnie qui exploitait une centaine de stations sous l'enseigne Shell.

Chez Ultramar Diamond Shamrock, au Texas, on décline tout commentaire précis sur les tractations dans l'est du Canada. « Notre président a indiqué récemment qu'Ultramar voulait accroître son rendement. Cet objectif pourrait passer par la vente et le rachat d'éléments d'actif. Rien n'est exclu pour le moment », a indiqué la porte-parole, Anne Keever Cannon.

## SMOKED MEAT

## Précision

■ Dans une dépêche en provenance de Paris publiée dans notre numéro de lundi, la *Presse Canadienne* a erronément affirmé que la maison Kurt Horn, de Montréal, était le fournisseur en viande fumée du restaurant et charcuterie Bens. « Kurt Horn Inc. n'est pas et n'a jamais été le fournisseur de Bens », a tenu à rectifier Mme Jean Kravitz, présidente de l'entreprise située boulevard de Maisonneuve Ouest à Montréal.

## Sang contaminé : Ottawa s'excuse

SANG / Suite de la page A1

du système d'approvisionnement en sang au Canada se sont abstenus de prendre des mesures préventives essentielles en attendant que le rapport de cause à effet ait été scientifiquement et incontestablement établi. Il en est résulté un désastre national pour la santé publique. »

Le rapport reste par ailleurs muet sur les noms des responsables de l'incurie quasi généralisée qui a présidé au drame vécu par des milliers d'hommes et de femmes qui ont contracté, à la suite d'une transfusion sanguine, l'hépatite C ou le virus du sida. Le plus étonnant est que le juge Krever s'était battu devant les tribunaux pour avoir les mains libres à ce sujet. Bref, le rapport conclut que tout le monde est coupable, mais qu'il n'y a personne de responsable.

C'est que le juge Krever, dans ses recommandations portant sur la nécessaire compensation des victi-

mes, croit qu'il faut abolir la responsabilité délictuelle et la remplacer par un système de responsabilité sans faute: cela signifie l'indemnisation de tous les préjudices faits à une personne indépendamment de la faute de quelque partie que ce soit. « En mettant l'accent sur l'indemnisation de la victime du préjudice plutôt que sur la recherche de la faute, écrit le commissaire, on ne portera pas atteinte à la sûreté du sang. »

Cela évite aussi, explique-t-il dans son rapport, une justice à deux vitesses: une pour ceux qui ont les moyens d'intenter des poursuites et une pour ceux qui ne les ont pas. Le juge demande ainsi aux provinces de concevoir des mécanismes législatifs de responsabilité sans faute afin d'indemniser de façon rapide et satisfaisante toutes les personnes victimes d'accidents transfusionnels.

Parmi les nombreuses énormités décrites dans le rapport figure l'absence totale au Canada de politique

nationale du sang, politique qui devait être élaborée en 1981 par le Comité canadien du sang. Or, le juge Krever, qui fait part de la nécessité d'une réforme en profondeur du système, demande instamment dans son rapport qu'un système national d'approvisionnement du sang soit établi et que les dons de sang soient désormais considérés au pays « comme une ressource nationale ». Il souhaite pour cela, question d'éviter les pénuries régionales, que les frontières provinciales ne fassent pas obstacle à la distribution rationnelle des constituants sanguins.

De plus, le juge recommande qu'il y ait un seul exploitant au pays pour le système du sang et que cet exploitant soit indépendant et soit en mesure de prendre des décisions qui n'obéissent qu'aux intérêts du système. Il demande enfin que le service national du sang soit doté d'un vérificateur de la sécurité. Le rapport contient en tout 50 recommandations.

## Dehors les enfants: 20 minutes, c'est assez!

20 MINUTES / Suite de la page A1

Roco Furfaro, patron de l'Olympic Sport Bar depuis 30 ans, explique que qu'il a imposé cette mesure parce que certains clients exagèrent.

« Il y en a qui arrivaient ici avec des bébés qui pleuraient ou de jeunes enfants qui couraient partout. Ils pouvaient passer trois heures dans la place, et ça dérangeait les autres clients. Ce n'est pas un endroit pour les enfants, ce n'est pas une garderie, il y a une table de billard ici », dit-il.

M. Furfaro ajoute que les restrictions qu'il a imposées ont été acceptées par la majorité de la clientèle. « C'est juste quelques-uns qui n'aiment pas ça. Ils pensent que parce qu'ils viennent dépenser un peu d'argent ici, ils peuvent faire ce qu'ils veulent. »

Du côté de la Commission des droits de la personne, on signale que ce genre de plainte est plutôt rare.

« Nous avons eu une plainte il y a quelques années concernant une crêperie de Terrebonne. La cause s'est rendue jusque devant le tribunal et nous avons gagné. Cela arrive peut-être plus souvent, mais ce ne sont pas tous les gens qui portent plainte », dit Monique Rochon, agente d'information à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse.

Mme Rochon est catégorique: on ne peut pas interdire un endroit public à quelqu'un en raison de son âge, quand il n'y a pas d'alcool, et ce même s'il y a une table de billard et quelques jeux de table.

Quant à Stéphane Gélinas, il se promet bien de ne plus remettre les pieds au Olympic Sport Bar, même s'il aimait bien cet endroit, situé tout près de chez lui, dans le quartier Mile-End.

« Je ne retournerai pas dans un endroit où l'on brime mes droits, mais je veux que ça se sache », conclut-il.

## Du « fort » bientôt à l'épicerie

DU «FORT» / Suite de la page A1

qu'à sa démission surprise. Les négociations sont assez avancées entre M. Milord et Québec. La question du salaire du futur PDG de la SAQ était délicate. Jocelyn Tremblay, le président sortant, gagnait le salaire d'un sous-ministre, 129 000 \$ par année, des émoluments bien modestes par rapport à ce qui est payé dans le privé. En attendant la fin des discussions avec M. Milord, Québec pourrait nommer un PDG par intérim pour remplacer M. Tremblay qui quitte ses fonctions demain.

Au sujet de l'avenir de la SAQ, le ministre des Finances, Bernard Landry, souligne que cette démarche de réflexion est celle de la Société, et que le gouvernement n'y a pas participé. Pour lui, Québec n'a pas encore été saisi des recommandations de la Société et ne peut donc par conséquent privilégier un scénario au détriment des autres. À la société, on souligne toutefois que c'est le ministre Landry qui, il y a un an, a « suggéré » à l'organisme de réfléchir sur son avenir.

Un comité de la SAQ a entendu

jusqu'à mardi dernier les avis de l'industrie sur les scénarios identifiés dans le document. Comme prévu, les employés et cadres de la société prônent le statu quo. Le premier scénario propose de maintenir le réseau actuel, mais souligne que la SAQ devrait se départir de ses activités d'embouteillage. Les scénarios de privatisation partielle ou totale de la SAQ n'ont guère eu d'appuis dans les groupes qui ont défilé devant le comité, présidé par Jocelyn Tremblay.

À un an des élections, plusieurs observateurs prédisent qu'il n'y aura pas de gestes controversés, mais la libéralisation de la vente, une idée populaire, sera mentionnée dans la stratégie économique du gouvernement au début de l'année prochaine.

Selon le document de la SAQ obtenu par *La Presse*, avec la libéralisation totale du commerce de l'alcool, tout le monde pourrait avoir un permis de vente à la condition de respecter certains critères. Les activités d'importation et de distribution demeurent la prérogative de la SAQ. La Société pourrait ainsi appliquer des normes de rentabilité plus strictes dans sa décision de

maintenir ou non une succursale. Actuellement, dans certains magasins en panne de clientèle, les coûts d'exploitation grugent jusqu'à 40 %. À cette augmentation de la rentabilité du réseau de la SAQ s'ajoute l'apport important de fonds qui viendra des nouveaux magasins, des détaillants en alimentation qui devront se constituer un inventaire.

L'expérience a été tentée en Iowa et en Alberta et s'est traduite par une augmentation de la variété des produits. La multitude des points de service devrait accroître substantiellement les ventes. En contrepartie, le nouveau système créerait une rivalité entre le réseau de la SAQ et le secteur privé. Il faudra aussi tenir compte du rétrécissement du réseau public et des droits acquis des employés syndiqués. On indique aussi que les producteurs québécois de vin pourraient subir durement la concurrence nouvelle des vins importés en épicerie. Ils ont actuellement l'exclusivité des marchés d'alimentation. Autre conséquence, la libéralisation du commerce de l'alcool compromettrait l'uniformité des prix actuellement assurée par le réseau de la SAQ.

## La Presse

Renseignements : 285-7272  
Abonnement : 285-6911  
Télécopieur pour abonnement : 285-7039  
Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30  
Samedi de 7 h à midi  
Dimanche de 7 h à 11 h  
Rédaction : 285-7070  
Promotion : 285-7100  
Les petites annonces : 285-7111  
Télécopieur : 848-6287  
Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30  
Décès, remerciements : 285-6816  
Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30  
Grandes annonces  
Détailants : 285-6931  
National, TéléPlus : 285-7306  
Carrières et professions,  
Nominations : 285-7320  
Comptabilité  
Grandes annonces : 285-6892  
Les petites annonces : 285-6900

*La Presse* est publiée par: *La Presse, Ltée*, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la *Presse Canadienne* est autorisée à diffuser les informations de *La Presse* et celles des services de la *Presse Associée* et de *Reuter*. Tous droits de reproduction des informations particulières à *La Presse* sont également réservés.

«Envois de publication canadienne - Contrat de vente numéro 0531650»  
Port de retour garanti. (USPS003692)  
Champlain N.Y. 12919-1518.



Code du jour  
48-4

Jeudi, 27 novembre 1997

## LOTÉRIES

La quotidienne  
à trois chiffres : 024  
à quatre chiffres : 1117  
6/49: 7 10 12 15 23 47 Compl. 5  
avec extra: 7 4 1 4 4 6

## COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donateurs aux endroits suivants:  
■ à Montréal: Centre des donneurs, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à midi et de 13 h à 19 h 30;  
■ à Sherbrooke: place Belvédère, 340, rue Belvédère Sud, de 14 h à 17 h et de 18 h à 20 h. Objectif: 300 donateurs;  
■ à Montréal: centre social de la Fraternité des policiers, 480, rue Gifford, métro Laurier, de 8 h 30 à 19 h 30. Objectif: 300 donateurs;  
■ à Saint-Hubert: école d'éducation internationale, cafétéria, 7445, chemin Chambly, de 14 h à 17 h et de 18 h à 20 h. Objectif: 125 donateurs;  
■ à Saint-Benoît: école Girouard, 9030, rue Dumouchel, de 15 h à 17 h et de 18 h à 20 h 30. Objectif: 125 donateurs.

## DEMAIN DANS LA PRESSE



## Une sortie à tire-d'aile

■ Plus du quart de la population américaine se passionne pour l'observation d'oiseaux? Ici, au Québec, il existe plus d'une trentaine de clubs d'ornithologie amateur, dont au moins cinq dans la région montréalaise. Et pas besoin d'être un expert pour reconnaître le dur-bec des pins au Jardin botanique ou le petit-duc maculé au parc du Mont-Royal. Il suffit d'avoir à sa portée des jumelles et un bon guide d'identification. Pour en savoir un peu plus sur les activités reliées au petit monde ailé de chez-nous, lisez le cahier Week-end sportif de demain.

## QUESTION DU JOUR

La Presse  
Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre?  
Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 285-7333 au son de la voix, faites le 1.

## Le projet de Québec de vendre des boissons alcoolisées à l'épicerie vous emballe-t-il?

En faisant avaliser son budget par Québec, croyez-vous que Montréal est sous sa tutelle?

À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 89 %  
Non: 11 %

**LONGINES**

SPORT WING

**LUCAS**  
chez OGILVY

Angle Ste-Catherine et de la Montagne, Montréal,  
(514) 842-7711 (poste 234)

**Le mot du jour sous contrôle**

■ L'expression *sous contrôle* est un calque de *under control*. En français, on dira plutôt, selon le contexte, *cir-*

*conscrit, bien en main, dominé, en ordre, enrayé, jugulé, maîtrisé, vaincu.*  
— Les pompiers ont circonscrit l'incendie.  
— La direction tient la situation bien en main.

— Les policiers ont dominé la situation.  
— Tout est en ordre.  
— L'inflation est jugulée.  
— La situation était tendue, mais il a su maîtriser ses émotions.

Paul Roux

**L'EXPRESS DU MATIN**



**Homme barricadé**

■ Un homme souffrant de schizophrénie s'est barricadé dans son logement, hier matin, au 10231, boulevard Saint-Laurent, en voyant des policiers venus le cueillir avec un mandat d'arrestation. L'homme, soupçonné d'avoir proféré des menaces de mort la fin de semaine dernière, à Laval, s'est finalement rendu au bout d'une quinzaine de minutes, soit à 10 h 34.

**À la rescousse d'un confrère**

■ Trois chauffeurs de taxi de Laval se sont portés à la rescousse d'un de leurs confrères aux prises avec un client armé, hier soir. Il était 22h lorsque le chauffeur a fait monter un client connu pour être un mauvais payeur. Quelques minutes plus tard, alors que sa voiture se trouvait à l'intersection de la rue Notre-Dame et de la 92e Avenue à Chomedey, le chauffeur a lancé un appel de détresse sur les ondes radio. Ses confrères ont rapidement rattrapé et désarmé l'homme de 55 ans. Ce dernier était en état d'ébriété. On ignore ce qui est à l'origine de l'attaque. La police de Laval mènera une enquête sur l'agression armée et des menaces de mort. Avant d'être conduit au poste de police, le client a payé sa course!

**Le 911**

■ Depuis hier, les citoyens de 110 nouvelles localités du Québec pourront composer le 911 pour joindre les services d'urgence, à partir du réseau provincial que Bell met en place en collaboration avec les autorités municipales. Parmi les nouvelles municipalités, mentionnons Roberval, Saint-Félicien, Maniwaki, Beaufort, Les Escoumins, Louiseville et Saint-Luc. Depuis le début du déploiement du service d'urgence 911, le 1er juin 1994, Bell a raccordé à son réseau plus de 500 municipalités situées sur son territoire au Québec ce qui porte à près de 84 % le nombre de ses clients ayant accès au 911, pour un total de plus de trois millions de lignes téléphoniques.

**Musicien informaticien à McGill**

■ Reconnu pour ses aptitudes à utiliser les techniques informatiques dans les arts, Bruce Pennycook, compositeur et professeur à la faculté de musique de l'université McGill, vient d'être nommé vice-principal des systèmes et technologies informatiques de cette institution. « Cela fait plus de 20 ans que je conçois et que j'utilise des technologies informatiques principalement à des fins artistiques », a déclaré ce dernier par voie de communiqué. Il a entre autres conçu un programme en musique, médias et technologie, qui englobe deux maîtrises ainsi qu'un programme de doctorat, un site Internet sur les compositions et les compositeurs canadiens et un séminaire d'études supérieures consacré à la musique et à l'audio sur Internet. Possédant une connaissance approfondie de la musique électroacoustique, M. Pennycook a aussi participé à la rédaction et à l'administration du code de conduite informatique de l'université.

■ Le conseil municipal a donné l'accord final à la vente de l'ancienne gare Jean-Talon au géant ontarien de l'alimentation Loblaw, qui rénovera le bâtiment et construira un supermarché tout à côté. Le projet a été entériné par un vote de 34 à 13, l'opposition venant principalement du RCM et du parti Coalition démocratique-Montréal écologique. L'investissement total sera de l'ordre de 25 millions. La gare appartenait à la Ville de Montréal, qui avait promis d'y aménager un centre à caractère culturel.

**La gare vendue**

■ Le conseil municipal a donné l'accord final à la vente de l'ancienne gare Jean-Talon au géant ontarien de l'alimentation Loblaw, qui rénovera le bâtiment et construira un supermarché tout à côté. Le projet a été entériné par un vote de 34 à 13, l'opposition venant principalement du RCM et du parti Coalition démocratique-Montréal écologique. L'investissement total sera de l'ordre de 25 millions. La gare appartenait à la Ville de Montréal, qui avait promis d'y aménager un centre à caractère culturel.

**Après l'attentat à BioChem, les autres laboratoires redoublent de prudence**

MARIE-CLAUDE GIRARD

Craignant que l'attentat à la bombe chez BioChem Pharma ne soit l'oeuvre d'extrémistes voués à la défense des animaux, d'autres centres de recherches et compagnies pharmaceutiques utilisant des animaux de laboratoire ont accentué depuis mardi leurs mesures de sécurité.

Tout comme BioChem Pharma, l'Institut Armand-Frappier fait des tests sur des souris et des rats. Les employés ont redoublé de prudence hier et inspecté à fond les locaux. « On se doit de prendre ces menaces-là au sérieux. Il y a beaucoup d'argent en cause. Des médicaments sont presque prêts à aller en études cliniques », explique Jean-Paul Descôteaux, directeur du Centre de biologie expérimentale. L'Institut effectue des travaux sur des animaux pour le compte de BioChem. Une partie de ses locaux sont utilisés par la compagnie pharmaceutique et ont été évacués lors des appels à la bombe.

Chez Glaxo Wellcome, associé à l'entreprise lavalloise pour la vente du 3TC, on a augmenté le nombre de gardes de sécurité et les employés ont reçu la directive de ne pas laisser entrer les colis dont les expéditeurs et destinataires n'étaient pas clairement identifiés. Les services de sécurité de la maison mère, à Mississauga, où sont situés les laboratoires, ont reçu eux aussi des instructions particulières.

Chez Merck Frosst, on a ajouté un garde de sécurité à chaque porte et demandé au personnel de faire preuve de vigilance en portant en tout temps leur carte d'identification. De même, la division des ressources animales de Santé Canada, à Ottawa, a suivi la vague et adopté des précautions supplémentaires.

« S'il s'agit de l'oeuvre d'un extrémiste, cela va nous causer beaucoup de tort. Cela nous fait passer pour des imbéciles et des fous », note George Dupras, représentant québécois de l'Animal Alliance of



PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Pour la deuxième journée consécutive, policiers, artificiers et chiens ont fouillé les installations de BioChem, à Laval, où un autre appel à la bombe a été lancé.

Canada, un groupe voué à la protection des animaux par l'éducation et l'action politique. « Aucune association organisée supporte ou tolère la violence. » M. Dupras dit avoir contacté d'autres groupes de défense des animaux avec qui son organisme est lié. D'après lui, personne n'a eu vent de quoi que ce soit.

La société québécoise pour la défense des animaux condamne elle aussi l'usage de la violence. « On est contre la violence envers les animaux. C'est vrai aussi pour les humains », dit Richard Chartier, directeur de l'organisme.

Des groupes radicaux ont déjà revendiqué certains gestes d'éclat au Canada, le plus souvent des actes de vandalisme ou des libérations d'animaux : visons d'élevage

en Ontario, chats à l'université de l'Alberta, saumons d'élevage, poulets. Le plus connu et le plus radical, l'Animal Liberation Front, s'est manifesté également aux États-Unis et en Angleterre.

Un journal de Colombie-Britannique rapportait l'été dernier que la GRC soupçonnait un activiste des droits des animaux d'avoir participé, en 1995, à une série d'envois de colis piégés et de lettres contenant des lames de rasoirs recouvertes de mort au rat, en Alberta et en Colombie-Britannique.

D'après l'information diffusée sur Internet par un groupe nord-américain de soutien à l'ALF, ce dernier est une association de petites cellules autonomes formées d'une ou plusieurs personnes « travaillant » dans l'anonymat. Quant

au groupe de support, basé en Ontario, il dit appuyer l'ALF « par tous les moyens légaux possibles ».

L'ALF agit en libérant les animaux ou en nuisant à « ceux qui les exploitent », habituellement « en abimant ou en détruisant des biens ». D'après les règles de l'ALF, les extrémistes doivent prendre toutes les précautions nécessaires pour ne pas blesser les animaux, humains ou non, lors de leurs actions. Des cellules de l'ALF existent toujours au Canada sous différents noms, selon Patricia Thiessen, du mouvement Putting People First, un organisme s'opposant aux groupes de défense de droits des animaux. Au contraire, George Dupras, de l'Animal Alliance of Canada, considère que l'ALF n'y est plus vraiment actif.

**Systemes explosifs tout à fait inusités**

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Des substances semblables aux explosifs employés dans les mines et les chantiers de construction se trouvaient dans les six bombes placées mardi chez BioChem Pharma, à ses installations de Montréal et de Laval.

La Presse a aussi appris, hier, de sources policières directement engagées dans ces deux difficiles enquêtes, que les matières explosives étaient placées sur des genres de toupies se déplaçant de bas en haut avec une minuterie. Ces explosifs seraient fabriqués par la compagnie ontarienne Nordex.

On a aussi appris que la sécurité du siège social de BioChem, à Laval, avait remis une cassette vidéo à la police lavalloise. Les images proviennent des différentes caméras installées à des endroits stratégiques autour du complexe de l'avenue Armand-Frappier.

« Notre enquête n'est pas encore réellement commencée. Après avoir rassuré mardi la direction et les employés, on avait l'intention de la démarrer officiellement ce matin (hier), mais le nouvel appel à la bombe a eu pour conséquence de tout retarder. Je ne peux même pas dire au juste ce qu'il y a sur la cassette », a expliqué notre interlocuteur.

Qui peut être à l'origine de ces attentats? Tout est possible, a répondu l'officier, l'un des responsables des enquêtes conduites par le SPCUM et la police de Laval en collaboration avec les experts artificiers de la Sûreté du Québec. « Nous n'en savons rien pour l'instant, il n'est pas exagéré de mentionner que nous navigons en plein mystère », a-t-il ajouté.

Des policiers ont rapporté à La Presse avoir discuté au cours de la journée d'hier avec le Dr Francesco Bellini, président de cette entreprise qui a mis sur le marché le 3TC contre le sida. Le médecin a affirmé n'avoir aucune idée de l'origine de ces attentats.

Pour ce qui est de l'appel reçu, vers 10 h 10 hier, disant qu'une autre bombe avait été placée aux installations de Laval, il s'est avéré faux. Il a fallu tout de même procéder à l'évacuation des employés du complexe. Ils ont collaboré avec les policiers en procédant à des fouilles sommaires avant de quitter l'immeuble.

Les artificiers de la SQ étaient encore sur les lieux quand l'appel a



Le Dr Francesco Bellini, président de BioChem Pharma, n'a aucune idée de l'origine des attentats.

été fait à l'un des bureaux du Service de la protection des citoyens de Laval; il a été impossible de trouver la provenance de l'appel. Les appels au sujet des véritables bombes de mardi avaient été faits directement chez BioChem.

Le complexe de BioChem à Sainte-Foy a dû lui aussi être évacué, hier matin, à la suite d'un appel à la bombe, également faux. Par mesure préventive, les bureaux de Montréal ont aussi fait l'objet d'une vérification. À Laval, les employés ont pu regagner leurs bureaux vers 14 h.

Durant près de deux heures hier après-midi, les experts de la police de Laval, du SPCUM et de la SQ ont discuté avec la direction de BioChem Pharma. Le principal sujet de conversation a été les moyens à utiliser pour augmenter la sécurité à l'extérieur de l'établissement entouré d'une énorme clôture en fer forgé.

L'entreprise fait construire un autre immeuble et il serait possible de pénétrer du côté est dans l'aire immédiate du complexe sans être importuné.

Ces incidents ne semblent pas avoir eu d'impact sur le titre de BioChem à la Bourse de Montréal, qui a clôturé en hausse de 60 cents à 36,40 \$ l'action.

**IMAX LES AILES**

Dès le 4 décembre

**IMAX 3D/PSE CASSE-NOISETTE**

Déjà plus de 3 500 billets vendus. Hâtez-vous de réserver!

Une expérience magique

La production 3D la plus élaborée de l'histoire d'IMAX.

Avec plus de 150 interprètes, des costumes somptueux et des décors féériques.

Pour Noël, offrez les certificats-cadeaux Imax Les Ailes

RÉSERVATIONS SIÈGES RÉSERVÉS 672-4599

INFORMATION 672-4626

DE L'EXTÉRIEUR 1-888-522-IMAX

www.imaxlesailles.qc.ca

metrobis

CKOI 96.9 FM

MAIL CHAMPLAIN • BROSSARD

# tlhngan Hol Dajath'a' (1)

Une linguiste québécoise se passionne pour la langue des Klingons

## RECHERCHE UNIVERSITAIRE

Quand un ami, amateur de la série *Star Trek*, lui a suggéré de faire sa maîtrise en linguistique sur la langue des Klingons, ennemis jurés du capitaine Kirk et de son équipage, Danielle Allard l'a plus ou moins envoyé promener. « Je ne l'ai pas traité de fou, mais je lui ai dit : « Qu'est-ce que tu veux que je fasse avec ça ? ! ? »

Trente ans, enseignante de français, Mme Allard n'est pas friande de science-fiction. Alors la langue klingonne... Tout de même, elle s'est renseignée. Pour découvrir qu'il existe un dictionnaire klingon, une revue linguistique klingon, et un Klingon Language Institute comptant un millier de membres provenant d'une trentaine de pays, des membres dont quelques dizaines se réunissent lors d'un congrès annuel, le qep'a'.

La langue klingonne ? Finalement, le sujet n'était peut-être pas si farfelu. « Je ne voulais pas passer deux ans et demi de ma vie à travailler sur quelque chose comme le « r » du mot Montréal, ou avoir un titre de trois pages, a expliqué Danielle Allard à *La Presse*. Je voulais faire quelque chose qui sortait

un peu des normes. »

L'intérêt du klingon venait moins de la langue elle-même, que du phénomène sociolinguistique : « Je ne comprenais pas pourquoi les gens s'intéressaient à ça. Quand j'ai vu qu'il y avait un millier de membres, je me suis dit : « Ils sont malades ! »

Le sujet s'est heurté à une résistance certaine au département de linguistique de l'UQAM, jusqu'à ce que l'étudiante tombe sur le professeur Robert Papen. Un fan de *Star Trek*, qui de temps en temps fait travailler ses étudiants sur le klingon. « Je suis tombé un jour sur le dictionnaire klingon, raconte M. Papen. J'ai été absolument fasciné ! Cette langue est un chef-d'œuvre de création ! »

Danielle Allard s'est donc lancée dans l'étude du klingon. De la langue elle-même, et de ses adeptes.

La langue klingonne a été imaginée en 1982 par le linguiste américain Mark Okrand, pour le troisième film de *Star Trek*. Les résultats de ses travaux ne manquent pas d'originalité. Par exemple, l'ordre normal des phrases est Objet-Verbe-Sujet, contrairement au français où l'ordre est Sujet-Verbe-Complément. « C'est un ordre tellement rare qu'on se demande même s'il existe dans une langue, souligne Robert Papen. Ça montre que le gars connaît la linguistique et qu'il a fait des choix pour rendre sa langue exotique. »

Comme la langue klingonne devait transpirer l'agressivité, Okrand



PHOTO PIERRE CÔTÉ. *La Presse*

Danielle Allard

l'a faite particulièrement corsée, et extraordinairement difficile à prononcer. « On crache beaucoup ! » a constaté Danielle Allard.

### Des gens formidables

Mme Allard s'est rendue à Philadelphie, durant l'été de 1996, pour assister au troisième congrès annuel du Klingon Language Institute. Alors, « malades », les klingonnistes ? « Ce sont des gens formidables ! Des gens qui aiment jouer, qui aiment sortir de leur quotidien. »

Les klingonnistes ne sont pas nécessairement des trekkies, ces maniaques qui se déguisent en Monsieur Spock et collectionnent

les oreilles pointues. À l'inverse, fort peu de trekkies sont des klingonnistes. Car apprivoiser la langue klingon est un exercice difficile, dans lequel seuls persistent quelques linguistes et informaticiens.

Le seul Montréalais qui soit membre du Klingon Language Institute est un programmeur de Boucherville, Christophe Henquin. « Il y en a qui jouent au golf, d'autres aux cartes. Pour moi, c'est une façon de me distraire, a expliqué M. Henquin à *La Presse*. Quand je n'ai rien d'autre à faire, j'étudie ma grammaire klingon. »

### Un bébé klingon

À Philadelphie, Danielle Allard a rencontré d'Armond Speers, lui aussi étudiant en linguistique, qui a résolu de donner à son bébé Alec une éducation bilingue : anglais... et klingon ! « C'est un gars très ordinaire, dit Mme Allard. Il y a une théorie selon laquelle un enfant ne peut pas apprendre une langue artificielle, alors il veut savoir si c'est vrai. »

Danielle Allard elle-même donnera naissance dans quelques jours à son premier enfant.

-Allez-vous lui apprendre le klingon ?

-Pas du tout !

C'est-à-dire, pour les Klingons qui n'auraient pas compris, « gho-be ».

(1) tlhngan Hol Dajath'a', dans le titre de cet article, signifie : Parlez-vous klingon ?

Conçu par un linguiste américain, la langue des Klingons est particulièrement originale, notamment parce que l'objet se trouve devant le verbe, tandis que le sujet est situé après.

## LA NEON 1998



150 CHEVAUX DE PUISSANCE  
POUR MOINS CHER

149\$<sup>†</sup> OU 13 988\$<sup>†</sup>  
par mois

Location, terme de 30 mois. 1 760 \$ de comptant initial.  
Aucun dépôt de sécurité.

**PLUS :**

OFFERT GRATUITEMENT, LE CONTRAT DE SERVICE PLAN D'OR SUR LES NEON NEUVES. PROTECTION ÉTENDUE DE 3 ANS OU 80 000 KM, SANS FRANCHISE. (VALEUR AU DÉTAIL DE 750 \$<sup>††</sup>)

**PLUS :**

5,9% Taux de financement offert jusqu'à 60 mois\*

Neon EX, ensemble 23N : • Moteur 2 litres DACT, 150 ch • Transmission manuelle 5 vitesses • Suspension indépendante aux quatre roues • Deux sacs gonflables • Cabine à habitacle avancé • Poutres de renfort dans les portes • Console au plancher avec accoudoir • Becquet arrière • Commande intérieure d'ouverture du coffre • Radio-cassette AM/FM stéréo • Capot sport • Roues en aluminium 14 po • Volant inclinable • Banquette arrière à dossier séparé rabattable • Plein d'essence avec chaque achat ou location

SI VOUS TROUVEZ UNE MEILLEURE OFFRE QUE CELLE QUE NOUS VOUS PROPOSONS SUR LA NEON 1998, SAUTEZ DESSUS.

Un plein d'essence vous est offert avec chaque achat ou location d'un modèle 1998. (Détail et flottes)

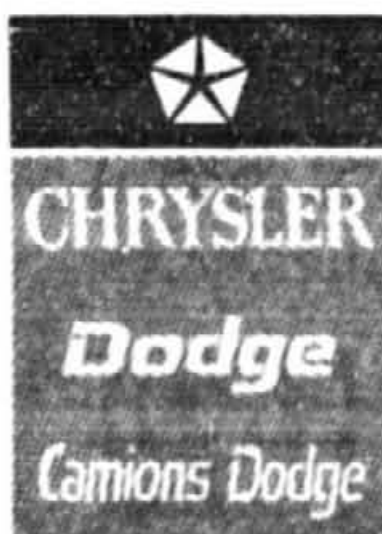
Programme d'aide pour handicapés physiques

Remise additionnelle de 750 \$ à l'intention des diplômés(e)s\*\*

CHRYSLER CANADA Commanditaire officiel de l'équipe olympique canadienne



Tous les détails chez le concessionnaire.



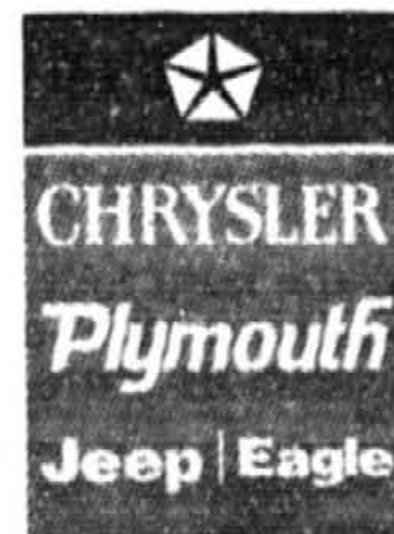
Seulement chez votre concessionnaire Chrysler.

\* Taux mensuel établi d'après la description du véhicule ci-haut. Terme de 30 mois. Comptant initial ou échange équivalent. Taxes, transport (630 \$), immatriculation et assurances en sus. Sous réserve de l'approbation de Crédit Chrysler Canada Ltée. Le premier versement sera exigé. Location pour usage personnel. Rachat non requis. Le locataire est responsable de l'ex-émit de kilométrage après 51 000 km, au taux de 9 c le km. Offre d'une durée limitée chez les concessionnaires participants. Le concessionnaire peut louer/vendre à un prix moindre et avoir à commander.

\*\* L'offre s'applique à l'achat au détail de Dodge ou Plymouth Neon 1997 et 1998 neuves (contrat de service 301). Passez voir votre concessionnaire pour les détails et conditions.

†† Cette offre s'applique à certains modèles. Elle ne s'applique ni à la Dodge Viper ni à la Plymouth Power. La remise comprend la TPS. Cette offre d'une durée limitée s'adresse aux diplômés de cégeps et d'universités 1997, 1996 et 1995. Elle peut être combinée à l'offre sur la Neon ci-haut mentionnée. Passez voir votre concessionnaire Chrysler pour connaître les conditions et les détails.

www.chryslercanada.ca



## Un bébé tombe du 7<sup>e</sup> étage : une dent cassée

Agence France-Presse  
MURCIE, Espagne

Un enfant de 18 mois s'est cassé une dent après une chute de sept étages depuis le domicile de ses parents à Murcie, en Espagne.

La chute vertigineuse de l'enfant a été amortie par les fils des sèche-linges à l'extérieur des fenêtres, a précisé le journal. Après sa chute, survenue samedi, l'enfant a été placé pendant 24 heures sous observation médicale.

Ses parents, dont les identités n'ont pas été révélées, ont remercié la patronne de Murcie, la Vierge de la Fuensanta, après avoir pris connaissance du miraculeux diagnostic.

loto-québec résultats

Tirage du 97-11-26

1 <sup>er</sup> numéro	2 <sup>e</sup> numéro
742621	925791
10 000 \$	10 000 \$
3 <sup>e</sup> numéro	4 <sup>e</sup> numéro
281442	739966
10 000 \$	100 000 \$

NUMÉRO BONI Ces 5 numéros gagnants sont décomposables

317940  
25 000 \$

25 lots bonis de 1 000 \$ chacun (numéros non décomposables)

025316	278983	571676
064602	321424	739430
083652	341262	757388
120480	353840	848702
127701	441863	901740
137632	509116	913768
205062	537520	937800
221450	554791	940410
274983		

Prochains lots bonis : le mercredi 12 novembre

649 Tirage du 97-11-26

7 10 12 15 23 47

Numéro complémentaire : 5

49 Tirage du 97-11-26

11 16 34 36 37 40

Numéro complémentaire : 6

GAGNANTS	LOTS
6/6	0 1 000 000,00 \$
5/6+	1 50 000,00 \$
5/6	13 500 \$
4/6	927 50 \$
3/6	17 050 5 \$
Ventes totales :	564 934,00 \$

Banco Tirage du 97-11-26

4 5 9 24 25  
30 33 36 41 44  
45 46 47 53 54  
55 62 63 66 68

NUMÉRO 741446

Les modalités d'annulation des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

# 750 000 \$ de la CSN aux créanciers de Malenfant

La famille Malenfant réclame toujours plusieurs millions à la centrale syndicale

ISABELLE HACHEY

La CSN versera 750 000 \$ aux créanciers de Raymond Malenfant pour compenser les dommages matériels subis dans certains hôtels de l'homme d'affaires, il y a près de dix ans.

Un règlement à l'amiable a eu lieu cette semaine entre la centrale syndicale et le syndic à la faillite de la famille Malenfant. « Les parties ont ainsi mis fin à un litige qui perdurait depuis plus de dix ans et ont ainsi évité de part et d'autre des

frais substantiels d'experts et d'avocats », a annoncé hier par voie de communiqué le syndic Pierre Poliquin, de la firme Samson, Bélaïr/Deloitte et Touche.

Mais l'affaire judiciaire n'est pas terminée pour autant. Le règlement

à l'amiable n'affecte pas les procédures entreprises personnellement par M. Malenfant et sa famille, qui réclament plusieurs millions de la CSN pour dommages moraux et exemplaires. De plus, la compagnie d'assurances de M. Malenfant, Commerce et Industrie, poursuit toujours la centrale syndicale.

Joint par *La Presse* à son tout nouvel hôtel de Laval, M. Malenfant n'a pas caché sa colère en apprenant la nouvelle. L'homme d'affaires qualifie la démarche du syndic de « malhonnête ». « On

s'était liés pour faire un procès et là, sans dire un mot à personne, il sacre son camp ! »

Selon l'avocat de M. Malenfant, Marc Henry, les créanciers se contentent de bien peu. « Le syndic a réglé à rabais. C'est nettement inférieur aux réclamations originales », dit-il, en rappelant le triste épisode des bombes ayant explosé dans des hôtels de la famille Malenfant. Et celui du « bleu à laver » dans le système d'eau du Manoir Richelieu.

L'avocat juge que les dommages

matériels s'élèvent à trois millions.

Me Henry, qui n'a pas été mis au courant du règlement à l'amiable avant hier, se dit déçu de la tournure des événements. « On faisait équipe à trois. Maintenant, on est seulement deux », déplore-t-il.

Quoi qu'il en soit, la famille Malenfant continuera à se battre devant les tribunaux. Elle réclame 1,8 million en dommages moraux et dix millions en dommages exemplaires.

# En attendant son expulsion, Pinder vend ses enfants

ANDRÉ CÉDILOT

Conscient qu'il n'avait aucune chance d'éviter l'expulsion, Patrick Pinder, membre d'un gang de rue à la solde des Hells Angels, aurait vendu ses deux enfants en bas âge 500 \$ à une famille de l'est de Montréal.

Déclaré « danger public » par le ministre de la Justice du Canada, Pinder, 27 ans, qui n'a jamais demandé sa citoyenneté canadienne, sera renvoyé en Haïti, a ordonné mardi l'arbitre Pierre Turmel, du ministère fédéral de l'Immigration.

Soupçonné d'être un tueur des

Rockers de Montréal, club-école des Hells Angels, Pinder a accumulé les condamnations pour trafic de drogue, vols qualifiés, recel, intimidation et autres crimes graves. Depuis 1992, il était aussi lié à un réseau de prostitution qui employait des mineures.

En 1989, alors qu'il avait 18 ans, Pinder a été l'un des premiers à ressortir dans les enquêtes sur le phénomène des gangs de rues, tels les Master B, The Family et Crack Down Posse (CDP). Il s'imposait à cause de sa forte corpulence, son arrogance et sa dextérité à manier le... couteau.

D'un séjour en prison à l'autre, il

a pris de l'assurance et solidifié ses contacts. Il a troqué les armes blanches pour les revolvers. Avec des comparses, dont la femme avec laquelle il a eu ses enfants, Pinder a donné un peu plus d'ampleur à son petit commerce de vente de cocaïne et de crack dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve.

Sa « carrière » a pris une nouvelle tournure en 1994 quand il s'est associé aux Rockers pour son trafic de drogue. Pour son plus grand malheur, il s'est fait saisir le premier stock de cocaïne que les marrants lui avaient refilé. Avec le résultat, a souligné le sergent-détective Pierre Marotte, de la poli-

ce de la CUM, devant le tribunal d'Immigration Canada, que Pinder a dû exécuter des contrats pour le compte des Rockers, une des filiales des Hells Angels impliquées dans la guerre avec les Rock Machine.

Selon le policier, Pinder aurait participé à au moins trois meurtres et une attaque au cocktail Molotov. L'une des victimes, Luc Deshaies, avait été abattue dans une boutique des Rock Machine, rue Ontario, le lendemain de la mort atroce du jeune Daniel Desrochers, le 9 août 1995.

Pinder aurait fourni tous ces détails à la suite de son arrestation

pour trafic de crack, l'année dernière. En dépit des demandes répétées des enquêteurs de Carcajou et de la brigade des homicides de la CUM, il a refusé de devenir délateur. Coincé entre la police et ses relations criminelles, il s'attendait à son renvoi.

Au cours de cette enquête, le sergent Marotte dit avoir aussi appris que Pinder avait décidé « de vendre ses enfants 500 \$ à une famille qui était prête à les prendre ». Selon le policier, Pinder se sentait incapable d'avoir soin des deux petits que la Direction de la protection de la jeunesse s'appropriait à retirer à son ex-conjointe.

Voici un solde qui arrive à point. Un solde où vous économisez jusqu'à 50%, sans TPS ni TVQ, sur tous nos luminaires de qualité ainsi que sur notre collection de meubles et d'accessoires décor.

Découvrez les luminaires les plus nouveaux et les plus novateurs. Que votre décor soit moderne, traditionnel, rétro ou classique, vous trouverez les lustres, les plafonniers, les appliques ou les lampadaires qui répondront à vos goûts... avec des rabais allant jusqu'à 50%, sans TPS ni TVQ, sur tout achat.

Lampes en cristal à partir de 69\$

Luminaire à l'halogène pour coiffeuse 79\$

Lampes Tiffany 25% de rabais

Économisez jusqu'à 40% sur tous les canapés et fauteuils d'étalage

Plafonnier 799\$

Rabais jusqu'à 50%, sans TPS ni TVQ, chez Union Luminaires et Décor. Profitez-en à la vitesse de la lumière.

Notre collection d'accessoires décor comprend des canapés, fauteuils et repose-pieds élégants et confortables, des tables d'appoint en fer forgé, bois et verre ainsi que des miroirs, des estampes encadrées, de la quincaillerie pour salles de bains, des tringles décoratives et des trésors originaux de notre collection d'articles-cadeaux tels que des vases, des plateaux de service et des cadres.

En fait, des articles précieux pour tous les coins et recoins de votre demeure... tous en solde. Alors, que vous cherchiez une lampe de table ou une table pour votre lampe, vous trouverez tout ce dont vous rêvez en solde chez Union Luminaires et Décor.


Bienvenue chez vous. Applique en verre Murano de ton albâtre 79\$

UNION Luminaires & Décor

8150, boul. Décarie angle Royalmount. 340-5000  
Stationnement gratuit. Emballage-cadeau sans frais.  
Lun. au mer. de 8 h 30 à 18 h. Jeu. et ven. de 8 h 30 à 21 h.  
Sam. de 9 h à 17 h. Dim. de 12 h à 17 h  
Visa, MasterCard, Amex, Interact et Télécrédit

Le solde prend fin le 30 novembre 1997. La TVQ et le TPS peuvent être déduites sous forme d'escompte. Le solde ne s'applique qu'aux articles en stock seulement. Les rabais s'appliquent sur les prix ordinaires étiquetés.

PATEK PHILIPPE GENEVE




Fondez votre propre tradition.

Exclusif chez:

KAUFMANN de SUISSE  
BIJOUX ET MONTRES • DEPUIS 1954  
2195 RUE CRESCENT, (près de Sherbrooke), (514) 848-0595  
MONTREAL

Chopard GENEVE



»HAPPY SPORT«  
BRILLANTE A TOUTE HEURE

CHATEAU D'IVOIRE  
Depuis 1978  
2020 rue de la Montagne, Montréal 845-4651

Boutique LA-Z-BOY®

5 000 pi car. • 100 fauteuils • 20 ens. de salon exclusifs

2 nouveaux modèles exclusifs

Aussi EN CUIR

Causeuse en tissu À partir de 1 069 \$

Aussi disponibles sofas et chaises



Causeuse en tissu À partir de 1 049 \$

Aussi disponibles sofas et chaises

J.E. Audet inc. Depuis 1933

252-0269 ou 2-LA-Z-BOY  
6955, rue Jean-Talon Est, Montréal

Livraison et mise de côté gratuites • Payez en novembre 98

## Montréal métro

## Métro: les chauffeurs écrivent aux marchands

PAUL ROY

De retour au travail depuis lundi, les camionneurs de Métro-Richelieu ont troqué un moment hier le levier de changement de vitesses pour la plume.

Deux lettres: l'une adressée aux 117 marchands « récalcitrants », les invitant à reprendre le service de transport de Métro-Richelieu; l'autre aux 135 qui ont repris ledit service — plusieurs, dont les Super C et les franchisés, n'avaient pas vraiment le choix —, pour les assurer « qu'ils déploieront tous les efforts nécessaires en vue d'assurer un service efficace ».

Aux « récalcitrants », les chauffeurs, membres de la CSN, rappellent que depuis cinq ans, les uns après les autres, les tribunaux leur ont donné raison.

« Métro-Richelieu n'a pas le droit de donner en sous-traitance son service de transport. Elle se doit de respecter le contrat de travail qui la lie à ses camionneurs. Dans son ordonnance, qui a été maintenue par la Cour d'appel, le juge Croteau lui ordonne donc de rétablir son service et de nous réintégrer. »

Plus loin, les chauffeurs laissent poindre la menace d'une requête pour outrage au tribunal à l'encontre de Métro-Richelieu et des « récalcitrants ». « Nous serons dans l'obligation de prendre les procédures nécessaires pour faire respecter l'injonction », écrivent-ils.

Certaines lettres ont été expédiées dès hier. Les autres le seront d'ici demain, à mesure que le syndicat identifiera les marchands qui continuent de faire affaires avec des transporteurs indépendants.

En 1993, avant leur licenciement illégal, les 150 chauffeurs syndiqués assuraient 90 % du transport de Métro-Richelieu, signale M<sup>c</sup> Clément Groleau, l'avocat de la CSN dans ce dossier. Cela donnait 92 postes à temps complet.

Lundi, 62 chauffeurs permanents ont été repris par la compagnie, qui a laissé sur le carreau 53 chauffeurs à temps partiel, faute d'ouvrage. Selon le syndicat, si tous les marchands revenaient, il y aurait de l'ouvrage pour tout le monde.

Chez Métro-Richelieu, le vice-président Gérald Tremblay a dit se réjouir de voir « l'approche client que prend la CSN » dans ses lettres aux marchands. « C'est un changement, mais let's go ! »

Il a par ailleurs tenu à préciser que la présence des camionneurs indépendants au centre de distribution de Rivière-des-Prairies ne constitue pas de la sous-traitance, comme l'affirme le syndicat. « Les marchands ne font que se prévaloir de leur droit de venir chercher eux-mêmes leurs marchandises. Et si on les force à utiliser notre service de transport, ils pourraient très bien ne plus acheter chez nous. »

## Québec veut que Montréal utilise les régimes de retraite pour équilibrer son budget

ANDRÉ NOËL

Le ministre de la Métropole, Robert Perreault, croit que la Ville de Montréal pourra puiser dans les régimes de retraite de ses employés pour renflouer ses coffres, du moins en partie.

« Le 9 septembre, quand j'ai vu le maire (Pierre Bourque), on a convenu que c'était une urgence de travailler sur les caisses de retraite, a dit M. Perreault au cours d'un entretien avec *La Presse*, hier. C'est là-dessus que je me penche depuis. »

Le gouvernement déposera aujourd'hui son projet de loi autorisant la Ville de Montréal à adopter son budget, même s'il y a un manque à gagner de 125 millions. Il faut une loi spéciale, car les villes n'ont pas le droit de faire des budgets déficitaires.

Le gouvernement et la Ville entendent combler ce manque à gagner de deux façons: 72 millions de dollars par une réduction de 6 % de la masse salariale et 53 millions par des modifications « structurelles ».

Parmi des modifications pourrait figurer un apport important des

caisses de retraite, a dit M. Perreault. Il s'y trouve d'importants surplus, précise-t-il.

« J'ai mis sur pied un groupe de travail sur les caisses de retraite, qui a été élargi pour inclure le ministère des Affaires municipales. Que ce soit à la Communauté urbaine de Montréal ou à la Ville de Montréal, ces régimes ont généré des surplus importants. Il y a moyen de trouver là une partie significative des solutions aux problèmes de Montréal, du moins pour le budget de 1998. »

« Bien sûr, ça ne peut pas se faire sans que l'ensemble des partenaires, surtout syndicaux, soient prêts à s'asseoir à la table et à régler. »

À elle seule, la caisse de retraite des policiers de la CUM affiche un surplus de 340 millions de dollars. Selon M. Perreault, les surplus seraient aussi importants dans les

caisses de retraite des pompiers et des employés de la Ville.

Par ailleurs, la Ville doit verser des sommes jugées très lourdes au régime de retraite, en vertu d'un « acte notarié ». En effet, l'administration Drapeau n'avait pas contribué assez à ce régime entre 1967 et 1983. Depuis, il faut combler ce déficit. Cette année, c'est 63 millions. La facture monte à 70 millions l'an prochain et augmentera sans cesse pour atteindre 205 millions au cours du prochain siècle.

M. Perreault ne dit pas ce qu'il entend faire à cet égard, mais il évoque un « problème réel ». Sous-entendu: le gouvernement et la Ville feront des démarches pour réduire cette facture.

D'autres pistes de solution sont envisagées. Elles sont déjà connues. Il s'agit notamment d'une fusion des trois sociétés de transport dans la grande région de Montréal. Le ministre croit que cela va libérer entre 100 et 125 millions par année pour les municipalités, dont 55 millions pour Montréal.

M. Perreault a l'intention de faire adopter une loi d'ici au 1<sup>er</sup> juillet pour fusionner les sociétés de

transport. Celles-ci auront droit à de nouvelles sources de revenus (outre les taxes foncières via les contributions des municipalités).

« La loi spéciale du gouvernement (pour aider Montréal à adopter son budget) s'inscrit dans une démarche entreprise en septembre et qui repose entre autres sur des discussions sur les employés concernant les régimes de retraite et des gains dans les conventions collectives, conclut le ministre. Il faudra aussi trouver d'autres solutions. Tout cet exercice permettra d'avoir un budget équilibré à la fin de 1998. »

De son côté, Liza Frulla, député libérale et critique sur les dossiers montréalais, affirme que le gouvernement aurait dû chercher des solutions fiscales depuis 1994. Des comités ont déjà fait des propositions en ce sens, dit-elle, mais le gouvernement a tergiversé. Selon elle, une loi spéciale permettant à Montréal d'adopter un budget déficitaire risque d'inciter les autres villes du Québec à réclamer la même chose pour éponger les importantes factures que leur refile le gouvernement.



PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

## Ardeur retrouvée

Les contrôleurs routiers avaient retrouvé les clés de leurs véhicules de patrouille et leur ardeur au travail, hier, dans la région de Montréal, où ils ont multiplié les vérifications de véhicules lourds. En l'espace de six heures, pas moins de 90 ont été interceptés sur la voie de service de l'autoroute 25, près de l'usine Bombardier, dans l'est de la ville. Les inspecteurs de la Société d'assurance automobile du Québec protestent contre la lenteur du gouvernement à rajuster leur salaire.

## Compromis au RCM: le congrès est repoussé de cinq semaines

GILLES GAUTHIER

Après le brunch désastreux de dimanche dernier, le comité exécutif et le groupe des élus du RCM en sont venus à un compromis: le congrès à la direction est repoussé de cinq semaines et se tiendra à la fin de mars 1998, le choix du nouveau chef se fera par des délégués et non au suffrage universel et une consultation de la population sera effectuée, mais sur une échelle réduite par rapport à ce qui avait été proposé.

Cette proposition devra toutefois être entérinée par les délégués au congrès à l'organisation et aux statuts qui se tiendra le 7 décembre prochain.

Le congrès pour le choix du leader et candidat à la mairie, assises qui porteront aussi sur le programme en vue des élections du 1<sup>er</sup> novembre 1998, se tiendra du 27 au 29 mars plutôt que du 20 au 22 février.

L'exécutif a adopté ce compromis à l'unanimité alors que parmi les conseillers municipaux, un élu sur huit, André Lavallée (district de Bourbonnière), s'y est opposé. Il aurait même songé à quitter les rangs de l'opposition officielle à l'hôtel de ville.

Ces décisions ont été annoncées hier par le président du RCM, Michel Lemay, qui a par ailleurs admis que de nombreux membres du parti lui ont fait part de leur désapprobation à la suite du geste qu'il a fait dimanche devant les journalistes et les caméras de télévision.

Toutefois, le comité exécutif lui a réitéré avant-hier sa confiance, à l'unanimité. Le groupe des élus avait décidé, lors d'une réunion tenue lundi soir, de lui demander de rester au poste.

Le conseil général du RCM avait approuvé le 22 octobre dernier les règles pour le choix du nouveau



Michel Lemay

chef et l'élaboration du programme, mais M. Lemay avait par la suite présenté, avec l'accord de l'exécutif, le projet Participation Montréal. Il comprenait, outre le report du congrès à avril et l'élection au suffrage universel, un sondage auprès des citoyens sur leurs priorités au niveau de la ville et de leurs quartiers.

Oubliant le rôle joué par le reste de l'exécutif, les organisations de Thérèse Daviau et de Michel Prescott ont fait porter tout le blâme sur M. Lemay, l'accusant d'avoir comme principal objectif de retarder la tenue du congrès afin de donner à d'autres, notamment Jean Doré, plus de temps pour organiser leur éventuelle participation à la course.

Le RCM tenait hier soir un cocktail de financement qui réunissait quelque 200 personnes. Jean Doré n'y était pas.

## Têtes d'affiche

■ Des centaines d'enfants défavorisés de l'école Garneau à Montréal ont eu droit à un petit festin cette semaine, invités qu'ils étaient à la table de la Société Saint-Vincent-de-Paul, à l'occasion de l'annonce de la traditionnelle guignolée. Servis par des gens de TVA, CKMF, des pharmacies Jean Coultu (dont François-Jean Coultu) et du Journal de Montréal (tous commanditaires de cette quête d'avant Noël), les enfants étaient là pour représenter les 13 000 familles montréalaises qui ont eu un panier de la Saint-Vincent-de-Paul pour Noël 1996. La guignolée aura lieu dans son habituelle forme de porte à porte, le dimanche 7 décembre. Auparavant, on pourra faire des dons chez les commanditaires le vendredi 5 décembre, jour de collecte d'argent et de denrées alimentaires en divers points névralgiques (boulevard de Maisonneuve près de De Lorimier et Papineau, gare centrale, collège Lasalle, et, à Longueuil, à l'angle du chemin de Chambly et de Jacques-Cartier), et dans les pharmacies Jean Coultu jusqu'au 27 décembre dans ce cas seulement. Renseignements: 526-5937.

■ La ministre de la Culture et des Communications Louise Beaudoin vient d'annoncer que c'est le consortium d'architectes Dan Hanganu, Provencher Roy et associés qui a remporté le concours d'architecture pour l'agrandissement et la ré-

novation de l'édifice situé au 535, avenue Viger Est, (ex-HEC et ex-collège Dawson) où sera logé le Centre d'archives de Montréal. Les quatre projets d'architectures proposés sont présentés au public au centre des Archives nationales (1945, rue Mullins).

■ Ben Weider, fondateur de la sélacte Société napoléonienne internationale (réservée aux érudits et historiens experts de l'époque napoléonienne) continue de susciter l'intérêt des « bonapartistes », à la suite de la publication de son ouvrage sur Napoléon et de ses recherches sur sa mort par empoisonnement. L'homme d'affaires québécois a ainsi obtenu le soutien du prince Murat, du colonel Émile Gueguen (le soldat français le plus décoré) et du prince Charles Napoléon, lors d'un récent séjour à Paris.



Maxim Roy

■ Délic, un organisme d'initiatives pour la formation et l'emploi des jeunes, vient de recueillir 38 000 \$, fruits d'une activité qui se tenait sous la présidence d'honneur de Pierre Péladeau. Plusieurs commanditaires et une quarantaine d'élèves du collè-

ge Lasalle ont contribué au succès de ce souper gastronomique. La comédienne Maxim Roy, porte-parole de Délic, se réjouit de voir que la communauté d'affaires appuie ainsi un organisme qui aide les décrocheurs scolaires à reprendre espoir en l'avenir.

■ Collecte de nourriture non périssable et d'articles pouvant être mis en vente (pour écan dimanche) au KOX-Katakombes (1454, rue Sainte-Catherine Est, de 22 h à 3 h jeudi et vendredi) où se tiendra un écan et une vente débarras, le dimanche 30 novembre, de 15 h à 3 h. Les profits seront remis à la Fondation Farah qui soutient les organismes de services aux sidéens. Renseignements: 529-6049.

■ L'étoile de la Gastronomie 1997, qui vise à souligner le rôle qu'a pu jouer un chef dans l'évolution de la cuisine ou du métier de cuisinier, a été attribuée à James MacGuire, chef-proprétaire du restaurant-boulangerie Le Passe-Partout, situé dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce, à Montréal.



James MacGuire

■ Assemblée générale et séance d'information de l'Association pour la défense des personnes et biens sous curatelle publique, le dimanche 30 novembre, 14 h, au complexe de santé Reine Elizabeth, 2075, rue Northcliffe, à Montréal.

Marc Gascon, maire de Saint-Jérôme, a été reporté à la présidence du Réseau québécois de villes et villages en santé, qui, depuis une dizaine d'années, à amener plus d'une centaine de municipalités à souscrire à son programme d'amélioration de la qualité de vie. Conseillers municipal à Montebello, Jacques Coulombe et Roger Labbé se retrouvent respectivement aux postes de vice-président et secrétaire-trésorier de l'organisme qui mise sur la concertation entre les agents du milieu pour tenir compte de la qualité de vie des citoyens dans la réalisation de différents projets.

■ Le Concours francophone international de nouvelles, récits et contes a perdu deux marches de son podium, car aucun prix n'a été décerné dans les catégories récits et contes. Par contre, c'est Johanne Girard, de Sorel, avec *Femmes de cavales*, qui remporte la palme dans la catégorie nouvelles. Le deuxième prix est allé à Manuelle Vazan, de Genève (Suisse) pour *L'amant constant*. Une mention a été décernée à Marie-Hélène Leblanc, de Montréal, pour *Paysages intérieurs*.

■ Les employés de la compagnie pharmaceutique Glaxo Wellcome ont choisi cette année les soins palliatifs comme oeuvre dans laquelle ils comptent « investir » leurs dons de charité. On a tenu récemment une rencontre à Toronto afin d'élaborer des stratégies pour participer au développement de cette intervention thérapeutique de plus en plus souhaitable, tout particulièrement avec le vieillissement de la population. La fondation Glaxo Wellcome consacra donc la moitié de ses fonds pour soutenir l'action de quelque 600 organismes de soins palliatifs pour les grands malades.

■ Voué à l'humanisation des soins, le Carrefour humanisation-santé vient d'élire un nouveau conseil d'administration. Présidente, Monique Nadeau; vice-président, Yves Lachapelle; secrétaire, Johanne Dion; trésorier, Henry Hannon. Membres: Dr Marcel Cadotte, Dr Michel Copti, Doris Custeau, Marie-Josée Donahue, Dr Robert Filiatrault, Claude Guimont, Nicole Guinard, André Marcoux, soeur Claire Perreault et soeur Gabrielle Tanguay.

Adressez vos communiqués à: Têtes d'affiche, La Presse, 7, rue St-Jacques, Montréal H2Y 1K9

Denis LAVOIE

## Montréal métro

## EN BREF

## Tarifs de la STCUM

Les maires de l'île de Montréal sont divisés quant à une éventuelle modification du dernier budget de la STCUM pour imposer l'an prochain une hausse des tarifs au taux de l'inflation. « Il y a deux camps chez les maires », reconnaît le président de la Conférence des maires de la banlieue de Montréal, Peter Trent. La conférence n'a donc pas encore de position officielle à ce sujet, mais M. Trent précise que tout dépend de la façon dont la CUM résoudra sa présente impasse budgétaire. Ainsi, s'il manque quatre à cinq millions au bout du compte à l'équilibre budgétaire, une telle hausse pourrait apparaître comme la solution. La question pourrait être abordée aujourd'hui au comité exécutif de la CUM, mais le président du conseil de la STCUM, Yves Ryan, n'y a pas été invité. Ce dernier continue entre-temps de tenir comme « acquis » le gel des tarifs annoncé le 5 novembre.

## Chicane de poste de police

Deux heures de réunion n'ont pas permis hier de rapprocher le maire d'Outremont, Jérôme Unterberg, et la conseillère du quartier montréalais du Mile-End, Helen Fotopulos, à propos du territoire du futur poste de quartier numéro 36. Ce sera donc au comité exécutif de la CUM de trancher le litige ce matin. M. Unterberg, avec l'appui des maires de la banlieue, considère que le poste ne doit pas aller plus loin à l'est que le boulevard Saint-Laurent, tandis que Mme Fotopulos, avec l'appui du maire de Montréal, Pierre Bourque, refuse de morceler son quartier et réclame plutôt la limite à la rue Casgrain. « Si cinq municipalités du West Island partagent un poste de police, je ne vois pas pourquoi Outremont et le Mile-End ne pourraient pas le faire », disait hier Mme Fotopulos à l'issue de cette réunion.

## Quartier général

Un comité de travail sur la situation géographique du quartier général de la police de la CUM présidé par Vera Danyluk s'est penché à nouveau hier sur cette délicate question. Rappelons que la CUM a reporté il y a quelques mois sa décision à ce sujet quand une controverse a éclaté à propos d'un emplacement proposé. Il s'agit de l'ancien siège social de Zellers, sur le boulevard de Maisonneuve, qui appartient depuis peu à la caisse de retraite des policiers. Son acquisition par la CUM au coût de sept millions ferait réaliser à la caisse un profit de deux millions. Selon le porte-parole de la CUM, Richard Leblanc, la réunion d'hier n'était qu'une réunion de travail et une décision à ce sujet n'est pas à l'ordre du jour du comité exécutif aujourd'hui. La police doit quitter la rue Bonsecours d'ici l'automne prochain car la Ville de Montréal a décidé de reprendre possession de locaux de la cour municipale.

# Les maires de la banlieue doutent que Montréal puisse économiser 53 millions

MARTIN PELCHAT

Le président de la Conférence des maires de la banlieue de Montréal, Peter Trent, est fort sceptique quant aux chances de la Ville de Montréal de réaliser l'an prochain des économies de 53 millions grâce à des mises en commun de services avec les villes de banlieue.

« À mon avis, c'est farfelu, lance M. Trent, maire de Westmount. Je ne vois pas comment on pourrait sauver ça dès l'an prochain et même d'ici cinq ans. »

À la demande de Québec, Montréal devra combler une part de 53 millions de son déficit de 125 millions grâce à des rationalisations et surtout par le biais de mises en commun de services. Le principal espoir de la Ville est la fusion des trois sociétés de transport en commun de la région métropolitaine.

Peter Trent estime toutefois qu'une échéance de quelques mois pour un projet aussi ambitieux est irréaliste, d'autant plus que la seule étude de cette fusion devrait prendre un an, « si on veut faire ça de façon sérieuse ».

Quant aux économies projetées, elles pourraient s'avérer décevantes, puisque la STCUM est déjà responsable de 82 % de l'achalandage des trois sociétés réunies, note M. Trent. L'impact des petites sociétés de transport de Laval et de la Rive-

Sud risque donc d'être négligeable.

Le chiffre estimatif qui circule en ce moment tourne autour de 20 millions d'économies, d'ici trois ou quatre ans, lance Peter Trent. Et Montréal devrait partager les gains avec les villes de l'île et des deux rives. « Montréal toucherait peut-être là-dessus huit millions », ajoute le président de la CMBM. On est donc loin du compte.

Parmi les autres avenues suggérées, on parle par exemple de mise en commun des systèmes de télécommunication des services de prévention des incendies. Mais selon M. Trent, il est plus sage de viser dans ce domaine la constitution d'un réseau plus efficace qu'une économie de deniers.

Certaines villes de banlieue travaillent déjà à des mises en commun. Westmount et Hampstead examinent en ce moment la possi-

bilité de regrouper certaines fonctions de leurs services de pompiers. LaSalle et Verdun s'apprentent à se prononcer sur le regroupement en régie de leurs services de pompiers.

Mais la banlieue craint comme la peste les mises en commun avec le géant montréalais. Elle appréhende notamment une baisse du niveau de service et des hausses des coûts. « Nous avons énormément à perdre et rien à gagner, tranche Peter Trent. Et même s'il y avait des économies à faire, ce serait dans deux, trois, quatre ans ou plus. Pas l'année prochaine. »

Pour dénouer son impasse budgétaire, Montréal devra beaucoup plus miser sur la récupération de 6 % de sa masse salariale, conclut M. Trent. Mais sans l'aide de Québec, « ça va être l'enfer ! » pense-t-il.



L'agent Elisabeth Kraska au milieu de la plantation de marijuana découverte dans un entrepôt de Pointe-Saint-Charles.

## Un employé d'Hydro découvre une plantation de marijuana de 1,9 million

ANDRÉ DUCHESNE

En procédant à la vérification d'un compteur électrique un peu trop gourmand, un employé d'Hydro-Québec a découvert hier après-midi une exploitation hydroponique de 950 plants de marijuana valant 1,9 million sur le marché.

L'homme s'est présenté au 2330, rue Mullins, dans le quartier Pointe-Saint-Charles, pour inspecter le compteur d'un petit entrepôt so-disant loué pour la manutention de jeux électroniques. « Il a alors constaté qu'il y avait un vol de service. Un mandat a été demandé pour pénétrer dans une seconde pièce et c'est là que la plantation se

trouvait », a indiqué l'agent Elisabeth Kraska de la SPCUM.

Sur place, cordés dans de longs bacs numérotés, 950 jeunes plants de marijuana de 10 à 50 centimètres de hauteur poussaient sous une vingtaine de lampes incandescentes. Un système sophistiqué d'alimentation en eau permettait aux locataires d'effectuer leur jardinage sans avoir à se présenter à tous les jours.

Hier soir, la police n'avait fait aucune arrestation relativement à cette saisie que l'on qualifie d'importante. « On ne sait pas encore exactement qui a loué ce local », a mentionné l'agent Lewis Floyd.

## Le remorquage des autos confié aux cols bleus cet hiver

GEORGES LAMON

À la suite de l'implantation de la police de quartier et des changements d'horaires, c'est dorénavant le service des travaux publics de la Ville de Montréal qui assumera le service de remorquage des véhicules pendant les opérations de chargement de la neige.

Jusqu'ici, c'était le service de police de la CUM qui avait cette tâche dont il voulait se débarrasser depuis longtemps. Selon Philippe Briand, porte-parole des travaux publics, ce n'est que depuis quelques semaines que le problème a été réglé du côté administratif.

Les automobilistes appelaient soit le 911, soit le poste de police de leur quartier. Désormais, le 911 demeurera réservé aux appels d'urgence. Ils devaient aussi payer 82 \$

pour récupérer leur véhicule. Ce coût demeure inchangé pour cet hiver du moins.

Quant au problème de remorquage du Plateau Mont-Royal, où chaque hiver quelque 600 véhicules sont déplacés, ce qui engendre une vague de mécontentement, on n'a toujours pas trouvé de solution, et, selon M. Briand, le statu quo demeure.

À partir d'aujourd'hui, si un véhicule est remorqué lors du déneigement, son propriétaire devra signaler un numéro de téléphone différent dans chacune des neuf régions de la ville. Quelque 500 000 cartons d'information bilingues avec les numéros à appeler seront distribués dans chaque foyer.

Selon M. Briand, ces numéros représentent à court terme la solution la plus facile. Il a toutefois in-

sisté sur le fait que son service travaillait à l'implantation d'un numéro unique pour la saison 1998-1999.

Ce nouveau service a nécessité l'embauche de 20 commis auxiliaires ou mis en disponibilité de la Ville qui seront chargés jour et nuit de recevoir les appels des citoyens durant environ 26 jours de l'année en période hivernale, soit les cinq à six jours de chargement après chaque tempête de neige.

Entre-temps, le service de police se chargera autant que faire se peut de diriger les appels vers les régions concernées.

Au cours de l'hiver 1996-1997, plus de 25 000 véhicules ont été remorqués sur le territoire de la Ville de Montréal.

Par ailleurs, le budget de déneigement 1998 sera accru de plus de trois millions, passant de

48 671 200 à 51 906 100 \$. Cette augmentation représente le coût de l'inflation et celui de la location d'équipement et de l'achat de matériaux. Rappelons également que le coût du déneigement a dépassé de 13 millions les prévisions en 1997, pour atteindre 61 671 200 \$.

Voici la liste des numéros de téléphones par région :

Ahuntsic-Cartierville 872-3330 ; Mercier-Hochelaga-Maisonneuve 872-5557 ; Plateau-Mont-Royal-Centre-Sud 872-7712 ; Rivière-des-Prairies-Pointe-aux-Trembles 872-0288 ; Rosemont-Petite-Patrie 872-9066 ; Ville-Marie-Centre-ville 872-2840 ; Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension 872-6524 ; Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce et Sud-Ouest 872-5666.

POUR S'OUVRIR AUX JOIES DES AIMANTS AU NÉODYME, OREILLETES CIRCUMAUROL ET DIAPHRAGMES AU DIAMANT AMORPHE ÉVAPORÉ

ou COMMENT AVOIR LA SAINTE PAIX LE MATIN DE NOËL.

• Ah, le temps des Fêtes. Doux moment de pur bonheur qui nous permet de nous réunir tous ensemble, autour du sapin illuminé, et de nous faire déchirer les tympans par les hurlements des petits déballant leurs cadeaux. Évidemment, vous pourriez éviter ces cris perçants si quelqu'un avait la gentillesse de vous offrir un casque d'écoute sans fil de Sony. • Imaginez-vous un instant, bercé par les notes suaves de Tino Rossi distillées dans le creux de vos oreilles grâce au signal infrarouge qui envoie de la musique directement au casque, dans un rayon de 7 mètres. Ce système à la fine pointe de la technologie peut être facilement relié à votre télévision ou à votre système avec un réglage d'intensité sonore indépendant, au cas où les enfants décideraient

de monter d'une octave ou deux leurs gloussissements de plaisir.

• Évidemment, tout le monde n'a pas besoin d'infrarouge ou d'un grand registre de fréquences. Si vous préférez des casques d'écoute à fiche, La Maison Sony vous propose des casques stéréo pour moniteur de studio à 59,99 \$, des casques verticaux à oreille à 24,99 \$ et des casques pour jeux vidéo munis d'un très long cordon, à 19,99 \$. Et comme Noël ne serait pas Noël sans une suggestion « Bas de Noël », vous pouvez aussi vous procurer un casque Fontopia Sony pour 14,99 \$. • Ceci n'est qu'un bref aperçu de tout ce qu'on retrouve à La Maison Sony. Venez faire un tour et n'hésitez pas à parler à un de nos experts. Nous sommes sûrs que vous vous entendrez parfaitement.

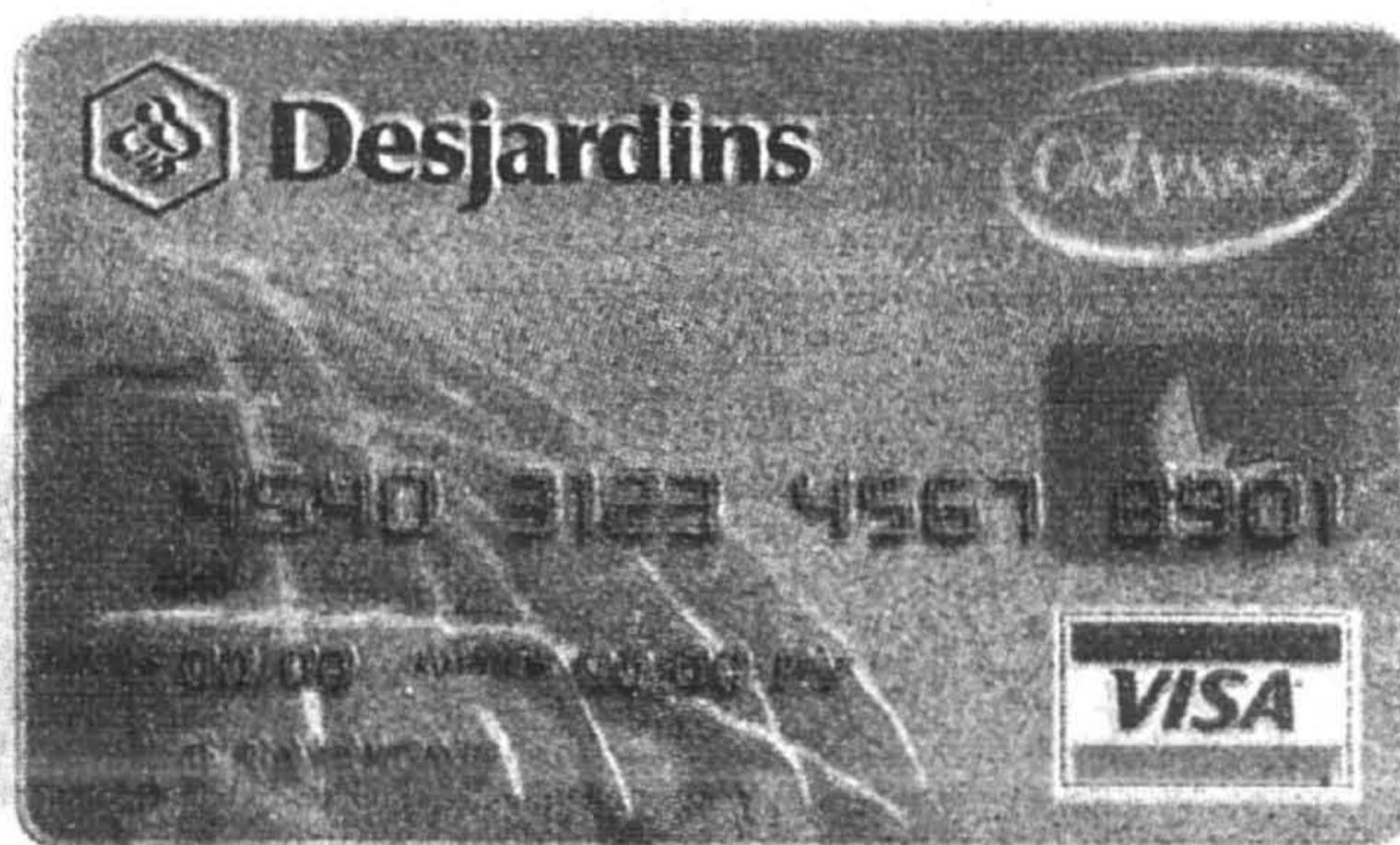
• VARIÉTÉS  
1. CASQUES FONTOPIA HDR-ER17 14,99 \$  
2. CASQUES SANS FIL HDR-F125SR 99,99 \$  
3. CASQUES POUR JEU VIDÉO HDR-005EC 19,99 \$  
4. CASQUES LÉGERS HDR-W2V 24,99 \$  
5. CASQUES STÉRÉO HDR-V200 59,99 \$

Maison Sony

Plus qu'une boutique. Une Maison Sony.

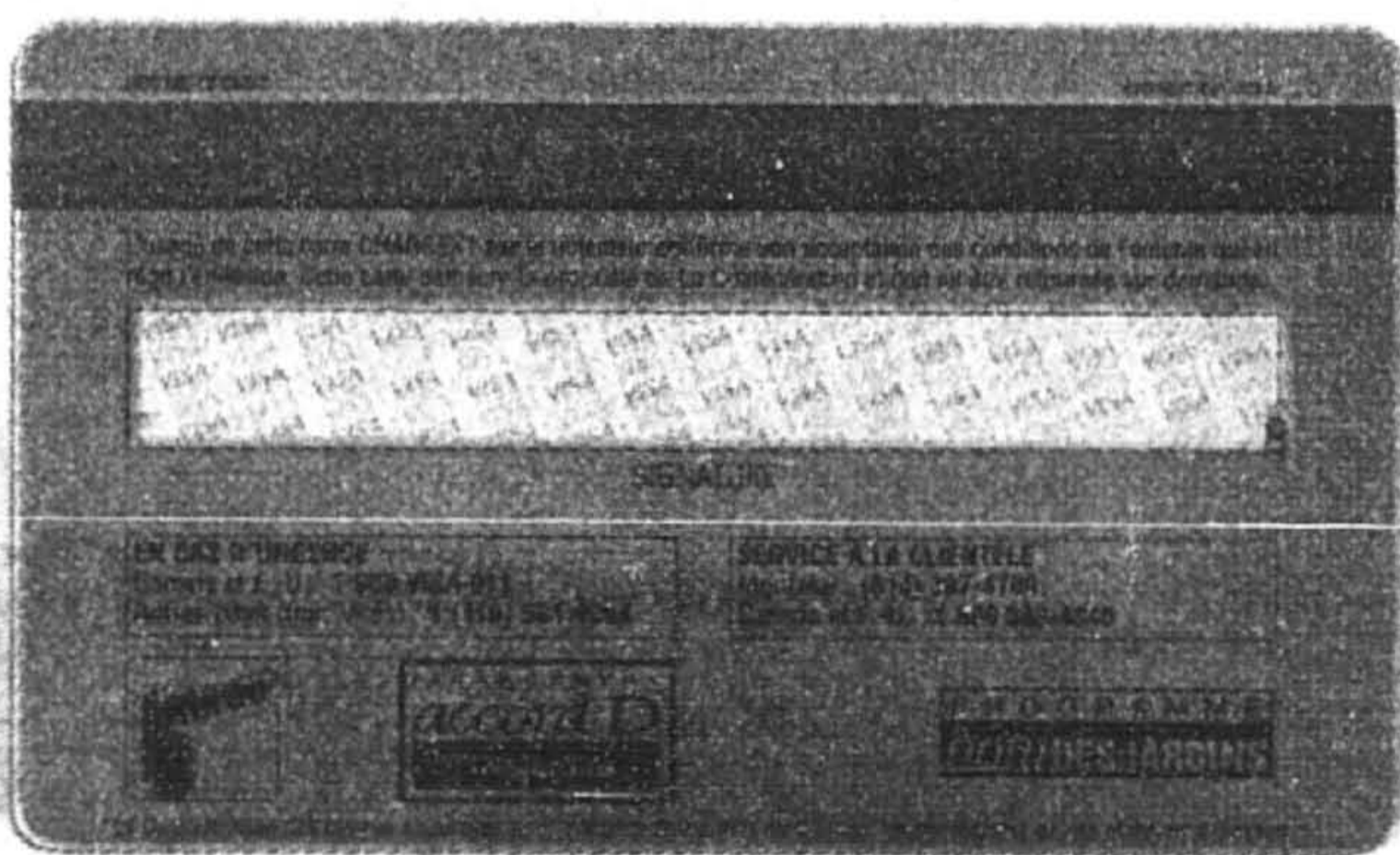
Brossard 5840, boul. Taschereau (514) 656-1020 • Laval 2200, boul. Le Corbusier (514) 975-7669 • Pointe-Claire Centre d'Achat les Colonnades, 940, boul. St-Jean (514) 694-2727  
Rosemere Centre Quatre Coins, 212, boul. Labelle (514) 979-7669 • St-Leonard 6400, rue Jean Talon Est (514) 899-7669 • Ville Lasalle Place Anagninon, 7163, boul. Newman (514) 366-7669

La toute nouvelle carte  
**VISA OR *Odysée* Desjardins:**  
 la plus avantageuse à tous points de vue.



(Vue de face)

(Vue de profil)



(Vue de dos)

Des dollars en boni facilement échangeables contre des billets d'avion de n'importe quelle compagnie aérienne, des voyages partout dans le monde ainsi que des produits financiers Desjardins.

Une assurance voyage, l'une des plus complètes sur le marché, qui vous protège vous, votre famille, votre voiture de location et vos bagages partout dans le monde.

La toute nouvelle carte VISA OR *Odysée* Desjardins, la carte qui vous donne l'argent en prime. Ne lui tournez pas le dos, passez à votre caisse Desjardins pour tous les détails.

*Advenant une grève des postes, VISA Desjardins garantit la livraison de votre carte.*

1 888 VISA-OR-1  
 Télécopieur: 1 888 724-8694



[www.desjardins.com](http://www.desjardins.com)

# Le docteur Blondin admet avoir fait de la pornographie juvénile

YVES BOISVERT

Le docteur Michel Blondin a admis hier la plupart des gestes sexuels qui lui sont reprochés en livrant un récit qu'il a souvent qualifié d'« absurde » et d'« incroyable ».

Blondin, 44 ans, est accusé d'avoir agressé sexuellement deux patientes, d'avoir possédé du matériel de pornographie juvénile et d'avoir commis des actes d'immoralité sexuelle en ayant des rapports sexuels devant une fillette de deux ans.

Blondin a été radié pour trois ans le 23 septembre par le Collège des médecins du Québec.

Hier, son procès s'ouvrait devant le juge François Doyon, de la Cour du Québec, au palais de justice de Montréal. La Couronne a clos sa preuve en une demi-journée, et l'accusé a pris la parole pour sa défense.

Blondin a admis avoir utilisé un faux nom en allant porter pour développement deux films au Club Price du Marché central, le 22 juin 1996. Un préposé, M. Romel Antonio Romero, maintenant policier, a observé sur le négatif des scènes de nudité impliquant une enfant. Il a appelé la police. La plaque de Blondin a été prise en note par un employé quand il est venu chercher ses photos, la journée même.

Blondin avait pris ces photos d'une patiente de 10 ans dans son cabinet, huit jours plus tôt. Il a dit au juge hier qu'il était extrêmement surpris lui-même d'avoir fait

cela, et est incapable de se l'expliquer. Il avait un appareil photo dans la poche parce qu'une prostituée l'avait appelé la veille pour se faire poser nue dans son bureau, a-t-il dit au juge.

Qu'a-t-il fait avec ces photos ? Il les a découpées, avec celles d'autres femmes, pour mettre en relief les organes génitaux. Pourquoi ? « J'essayais de comprendre. J'étais tellement surpris de ce que j'avais fait. J'ai découpé les photos pour voir ce qu'il y avait de semblable (dans les corps des différentes femmes). »

Il a admis avoir eu des rapports sexuels avec une patiente de 37 ans, entre avril 1995 et mai 1996. Cette jeune femme en détresse, abandonnée par un mari dominateur, était seule avec sa fille de deux ans. Elle le consultait pour son état dépressif.

Blondin, après deux rendez-vous, est allé la voir chez elle. Lors de sa visite suivante à son cabinet, elle lui a dit qu'elle voulait avoir un « contact intime » et il lui a proposé d'avoir une relation sexuelle sur-le-champ, sur son bureau, ce qu'elle a accepté. La fillette dormait dans la poussette à côté.

Cela s'est produit à Berthier, où le médecin avait un bureau, mais la jeune femme a déménagé à Montréal, et elle a continué à venir à son bureau, souvent avec son enfant. Ils avaient souvent des rapports sexuels — uniquement quand l'enfant dormait, nuance l'accusé.

Selon la femme, Blondin lui a confié préférer les corps d'enfants.

Il l'incitait à maigrir. Elle pesait 76 livres à un certain moment et il voulait qu'elle maigrisse encore. Il lui faisait porter des corsets. Il lui apportait des calmants qu'il payait lui-même. Il ne l'avait pourtant jamais examinée. Il admet que cela était tout à fait incorrect.

Blondin s'est mis à photographier cette femme chez elle, lui faisant croire qu'elle pourrait avoir une carrière de mannequin dans les magazines. Il la photographiait nue. Puis, il a fait des vidéos pornos avec elle. La fillette apparaît dans certaines de ces vidéos, au moment où l'accusé touche sa partenaire nue.

Blondin a nié avoir une attirance pour les enfants. Il appelle cette femme « la petite », cependant.

Leurs rapports étaient non protégés et la jeune femme est tombée enceinte. Elle a accouché l'hiver dernier, mais on ignore s'il est le père.

Une femme de 45 ans, qui travaille dans un restaurant dans Lanaudière, a dit au juge Doyon que Blondin a tenté de l'embrasser et lui a touché le sexe dans son cabinet. Elle a quitté aussitôt. Il admet l'avoir embrassée, mais avec son accord.

Questionné par Me Lyne Décarie, du ministère public, sur la raison pour laquelle il a filmé la petite fille dans sa vidéo porno, Blondin répond : « Si je commence à me questionner, je vais me suicider. Tout est absurde, de a à z ; pourquoi ? Je ne peux pas vous dire. »

Le procès se poursuit ce matin.



Cartier expose à Montréal une collection unique de montres joaillerie et de bijoux que vous pourrez offrir à l'occasion des fêtes

Du Vendredi 28 Novembre au Samedi 20 Décembre 1997.

1498 Sherbrooke Ouest, Montréal  
(514) 939-0000

© 1997 Cartier, Inc.

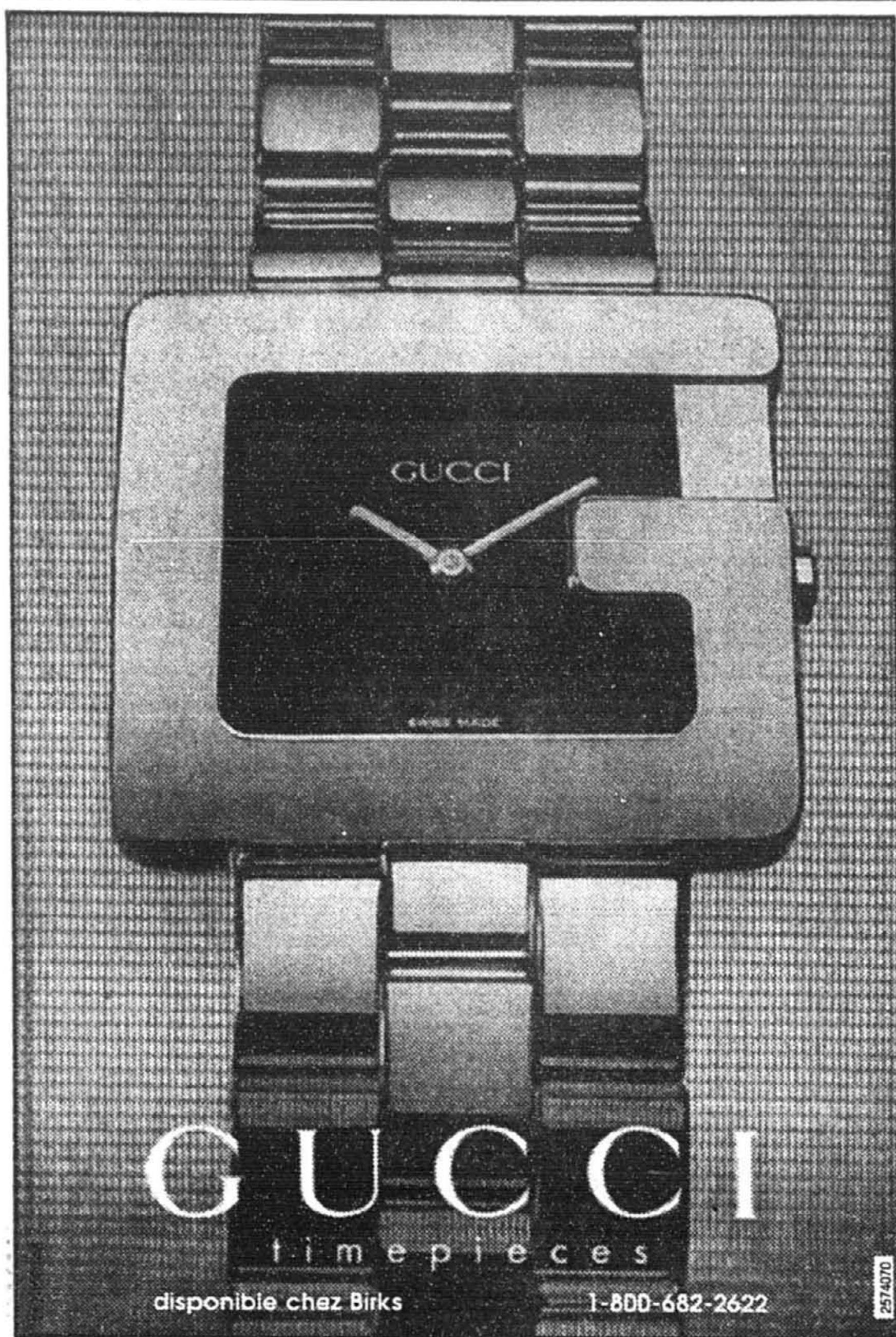
2570338

## MOI JIMMY, TOI JANE.



### Ahïaïaahïaïaah!

Avec son moteur V6 de 190 chevaux, son système Insta-Trac qui permet de passer de 2 à 4 roues motrices à la volée et ses équipements intérieurs luxueux, le nouveau Jimmy SLT 1998 est incontestablement le roi de la jungle urbaine.



# Les consommateurs n'auraient pas digéré le transfert vers l'Ontario

Les ventes de Molson au Québec ont baissé, dit le syndicat

DENIS ARCAND

Selon le syndicat des employés de la Brasserie Molson, les consommateurs du Québec réagissent très négativement au transfert vers l'Ontario de 15 % de la production de l'usine Molson de la rue Notre-Dame, à Montréal.

« Les ventes de Molson ont tellement chuté après l'annonce des mises à pied et du transfert vers l'Ontario, qu'on ne demandera pas au public, pour l'instant, de boycotter les bières Molson-O'Keefe », a dit hier Pierre Fortier, un des directeurs syndicaux de la section 1999 des Teamsters (FTQ). « Les consommateurs le font déjà spontanément. »

Le 31 octobre, Molson annonçait un vigoureux et douloureux plan de redressement qui implique une modernisation d'une valeur de 17,3 millions de l'usine de Montréal, mais l'abolition d'au moins 435 postes au Québec, dont 343 à Montréal. La compagnie a aussi annoncé le transfert vers l'Ontario de la fabrication de 500 000 hectolitres de bière (6,1 millions de caisses de 24) par année. Cela représente 60 emplois liés à l'exportation, puisque cette bière est destinée au marché américain.

Selon les Teamsters-Québec, qui

représentent les syndiqués de Molson, les ventes de bière Molson-O'Keefe ont subi un véritable krach en province, durant les trois semaines qui ont suivi l'annonce du 31 octobre.

« En régions, on peut mesurer les livraisons qui arrivent dans les divers dépôts de distribution régionaux », a expliqué le syndicaliste Fortier.

« Au Lac-Saint-Jean, c'est très nationaliste et les ventes de Molson ont chuté de 40 %. En Abitibi, à Québec et sur la Côte-Nord, ça a baissé de 20 % ; en Estrie, c'est moins 10 %. Au dépôt de Gatineau, il est entré au maximum 2500 caisses, au lieu du minimum habituel de 4000. Au total, on pense que Labatt a livré 90 000 caisses de bière qu'on livrait avant l'annonce du 31 octobre. »

Ces chiffres sont démentis avec vigueur par Molson.

« Voyons donc ! C'est farfelu, a dit le vice-président Alban Asselin. Au lieu d'essayer de compter les caisses, ils feraient mieux de juste les livrer. Les chiffres complets du mois de novembre seront compilés à la mi-décembre et la baisse — s'il y en a une — n'aura rien à voir avec les chiffres du syndicat. »

À Montréal, Labatt a annoncé

dans divers points, de vente de Montréal que sa part de marché pour la ville est passée à 50,39 %, en hausse de 4 % depuis l'été.

M. Fortier admet que les baisses signalées ne signifient pas nécessairement une tendance à long terme.

« Mais elles montrent que le public est contre l'exportation de nos jobs vers l'Ontario. D'ailleurs, nous allons contacter les Teamsters américains pour qu'ils nous aident. Les usines ontariennes ne sont pas syndiquées avec les Teamsters », dit-il.

M. Asselin rétorque que la production transférée sera rapatriée ici dès que l'usine de Montréal pourra la produire à aussi bon prix que les usines ontariennes : « Le président (Rénald Doin) s'y est engagé. »

Molson veut accroître de 266 % la productivité de Montréal.

Les employés de Molson ont lancé hier une campagne de pression qui vise à convaincre la compagnie de changer d'idée au sujet de son plan de mises à pied et du transfert vers l'Ontario.

Les employés de Molson déjà mis à pied avaient plus de 20 000 tracts à distribuer hier à la sortie des bouches de métro ; des distributions massives à travers le Québec sont prévues.

Pour les cellulaires le choix est clair  
**Future Shop.**  
 Le seul détaillant au pays à offrir les quatre réseaux sans fil.

- Cantel AT&T
- Bell Mobilité
- Clearnet
- Fido



- Chez Future Shop vous épargnez du temps et de l'argent — vous trouverez services, produits et offres sous le même toit
- Des réponses claires et précises à toutes vos questions
- On s'occupe de tout — téléphones, mise en service et plans
- Une gamme complète d'accessoires — piles, adaptateurs, étuis

## FUTURE SHOP

À vous la parole!

## Nouveaux contrôles sur les 747

Agence France-Press  
 WASHINGTON

L'aviation civile américaine a tiré les leçons hier de l'accident du Boeing de la TWA, en ordonnant aux compagnies aériennes de contrôler les câbles électriques à proximité du réservoir central de certains 747.

Il est hautement possible, même si cela n'est pas encore définitivement prouvé, qu'un court-circuit ait été à l'origine d'une explosion du réservoir central de l'appareil. Le 17 juillet 1996, le vol TWA 800 était tom-

bé en flammes peu après le décollage de l'aéroport de New York, tuant les 230 passagers et membres d'équipage.

La FAA, l'administration américaine de l'aviation civile, a donc donné un délai de 12 mois aux compagnies aériennes américaines pour mieux protéger les câbles électriques du système de jauge de 167 appareils. Les compagnies sont également invitées à vérifier immédiatement les câbles de la pompe qui sert à déplacer l'excédent de kérosène dans 196 Boeing 747.



Actuel.  
 Indémorable.  
 Accessible.

Le chemisier de coton  
 signé Classiques Holt Renfrew.

79 \$

Si notre chemisier emprunte avec une telle aisance les attributs du vestiaire masculin — rayures, carreaux, poignets classiques ou mousquetaires — c'est qu'il reste, envers et contre toutes les modes, résolument féminin. Taillé dans un frais coton double épaisseur, il vous est aussi proposé en blanc immaculé.

À découvrir dès aujourd'hui.

Seulement chez  
**HOLT RENFREW**

Montréal : rue Sherbrooke, angle de la Montagne, (514) 842-5111 • Centre Rockland, (514) 738-3500 • Fairview, Pointe-Claire, (514) 694-6310 Québec : Place Sainte-Foy, (418) 656-6783 Ottawa : 240, rue Sparks, (613) 238-2200

JE T'INVITE À SOUPER.  
 JE CONNAIS UN BON RESTO  
 «APPORTEZ VOTRE VIN».

BONNE IDÉE!  
 PASSONS PRENDRE UNE  
 BOUTEILLE DE S.I.S.I...



**S.I.S.I.**  
 S.I.S.I.  
 S.I.S.I.

PRODUIT D'ITALIE  
 PRODUCT OF ITALY  
 VIN BLANC/WHITE WINE

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC, MONTRÉAL, QUÉBEC  
 11% alc./vol. 1 litre

# Une police des polices serait-elle nécessaire ?

ÉRIC CLÉMENT

Selon l'inspecteur Michel Arcand, il n'est pas « bien vu » à la Sûreté du Québec qu'un policier collabore à une enquête interne portant sur les agissements de ses collègues, comme l'a fait le policier Mario Simard lors de l'enquête Matticks, ce qui lui a valu d'être traité de délateur et de voir son bureau sorti dans le corridor.

Le témoignage du policier Arcand, hier devant la commission Poitras, fournira de nombreux arguments à ceux qui réclament une police des polices pour procéder plus efficacement aux enquêtes criminelles qui visent des agents de la paix.

« Dans la société en général, quelqu'un qui parle contre quel-

qu'un ou qui dit quelque chose contre quelqu'un, c'est pas accepté », a dit M. Arcand.

— Et quelqu'un qui dénonce un crime (c'est accepté) ? a demandé le commissaire André Perreault.

— Non, pas nécessairement, a dit Arcand. Y'en a des policiers qui dénoncent des crimes. (Dans le cas de Simard), c'était un manque d'information qu'y avait à l'époque, là.

— Qu'est-ce qui n'est pas bien vu dans le fait qu'un policier fasse une déclaration ? a demandé M<sup>e</sup> Perreault.

— Peut-être que (Simard) avait fait une déclaration contre ses confrères. J'sais pas, moi. J'vous dis ça d'même.

— Mais d'après l'expérience que vous avez à la Sûreté, si un policier

voit un crime commis par un de ses collègues, est-ce que c'est mieux vu de le dénoncer ou de ne pas en parler ?

— Il faut qu'il le dénonce le crime, a dit Arcand.

— Ce n'est pas ma question, a dit M<sup>e</sup> Perreault. Est-ce que c'est mieux vu de le dénoncer ou de ne pas en parler ?

— Votre question est un peu embêtante, a alors dit Michel Arcand. (...) Mettre son bureau dans le corridor, c'était une réaction ben simpliste. Mais bien vu ou mal vu, ça dépend des crimes. Mais règle générale, un rapporteur, c'est pas bien vu.

Puis M<sup>e</sup> Perreault est revenu à la charge : « Prenons pour acquis l'hypothèse que vous avez formulée, soit la présomption de bonne foi de

la grande majorité des policiers. Lorsque des policiers sur le terrain s'aperçoivent qu'on est en train de retracer (des policiers) qui auraient pu être corrompus. Ce n'est pas un soulagement pour les troupes de (le) savoir ? Est-ce qu'il n'y a pas un intérêt pour les policiers, quand l'un d'eux est suspecté d'avoir commis un crime, de tout mettre en oeuvre pour savoir qui c'est ? »

M. Arcand n'a pas vraiment répondu à la question. Il a dit que le dossier Matticks n'était pas comme les autres et que les policiers (officiers compris) n'avaient plus eu confiance dans les enquêteurs de l'affaire Matticks.

On a lui alors demandé s'il pouvait donner des noms de policiers de la SQ qui avaient été contents

que l'enquête interne soit déclenchée pour découvrir la vérité. M. Arcand n'a pas donné de noms et a répondu qu'à l'époque c'était un sujet qu'il tentait de ne jamais aborder.

Quand M<sup>e</sup> Perreault lui a demandé s'il avait lancé le message à ses hommes que la meilleure chose qu'ils pouvaient faire étaient de collaborer à l'enquête, il a répondu : « Non »...

Les avocats de M. Arcand, Raphaël Schachter et Marc-André Blain, ont demandé à *La Presse* de préciser que, contrairement à ce qu'a pu laisser croire l'article « Discussion « musclée » ou intimidation ? » publié mardi, des notes personnelles de leur client n'ont pas été déposées devant la commission lundi, mais le 3 juin dernier.

## Sautez sur les bonnes occasions



Escort 98



Windstar GL 98

2,9%\*

DE TAUX DE CRÉDIT  
JUSQU'À 48 MOIS

### Sur ces modèles 98 en stock :

- Escort
- Escort ZX2
- Taurus
- Sable
- Contour
- Mystique
- Ranger

### Windstar GL 98 :

- 4 fauteuils Capitaine
- Climatiseur
- Transmission automatique
- 7 passagers
- Jantes en aluminium de 15 po
- Freins ABS aux 4 roues

### GRUPE 357B :

- Moteur V6 de 3,8 litres, 200 chevaux
- Volant réglable
- Programmeur de vitesse
- Groupe électrique :
  - Verrouillage des portes
  - Lève-glaces
  - Rétroviseurs
- Glaces unidirectionnelles

CHOISISSEZ LE PAIEMENT QUI VOUS CONVIENT LE MIEUX

MISE DE FONDS ou échange équivalent	MENSUALITÉ LOCATION 24 MOIS
2 995\$	269\$
1 995\$	319\$

LOCATION SANS COMPTANT DISPONIBLE

OFFRES D'UNE DURÉE LIMITÉE



AVANTAGES  
24  
mois  
LOCATION

LE PLAISIR DE CHANGER DE  
VÉHICULE AUX DEUX ANS

OPTION D'ACHAT À  
VALEUR GARANTIE

MINIMISEZ VOTRE  
OBLIGATION FINANCIÈRE

269\$\*\*  
PAR  
MOIS

TRANSPORT INCLUS.  
AUCUN DÉPÔT DE SÉCURITÉ  
REQUIS.



Vos concessionnaires Ford et vos  
concessionnaires Lincoln Mercury

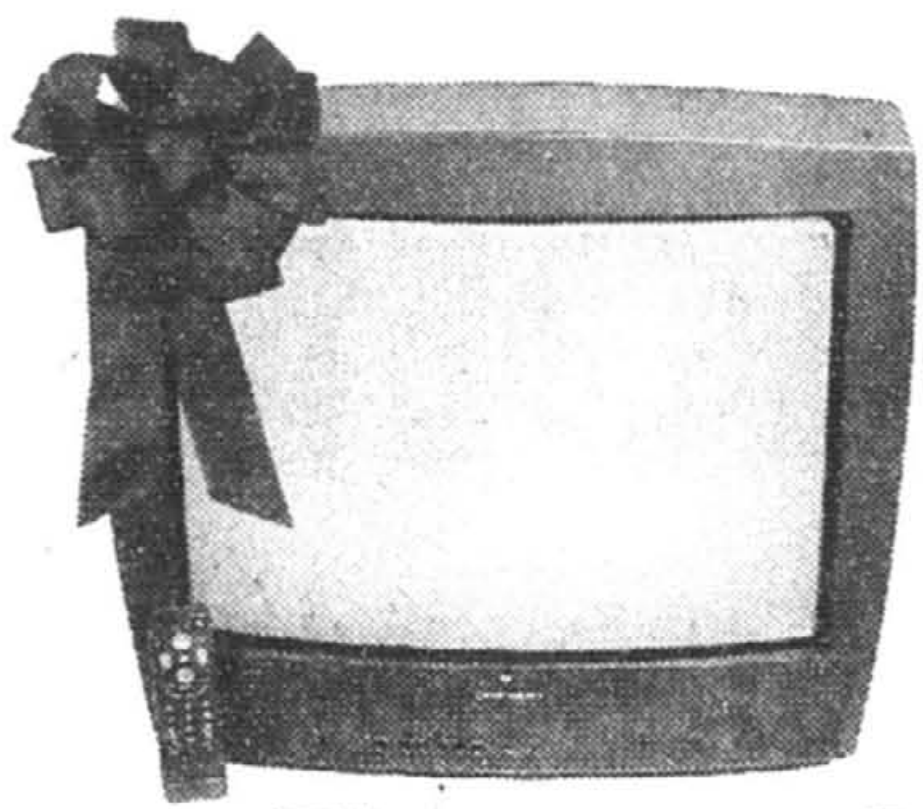
Notre site web: [www.acfmq.qc.ca](http://www.acfmq.qc.ca)

PROGRAMME POUR DIPLOMÉS : Obtenez un rabais supplémentaire de 750 \$. Voyez votre concessionnaire pour les détails.

\*Offre de taux de crédit applicable à l'achat des modèles neufs 1998. \*\*Prix de location mensuel en dollars, incluant assurance, taxes et taxes en sus. Des frais de 0,08 \$ du kilomètre après 36 000 kilomètres et d'autres conditions s'appliquent. Voyez votre concessionnaire pour obtenir tous les détails.

# Les meilleures marques vous sont offertes aux meilleurs prix! C'est garanti!

**DAEWOO™ JVC™ Panasonic™ SHARP™ SONY™**



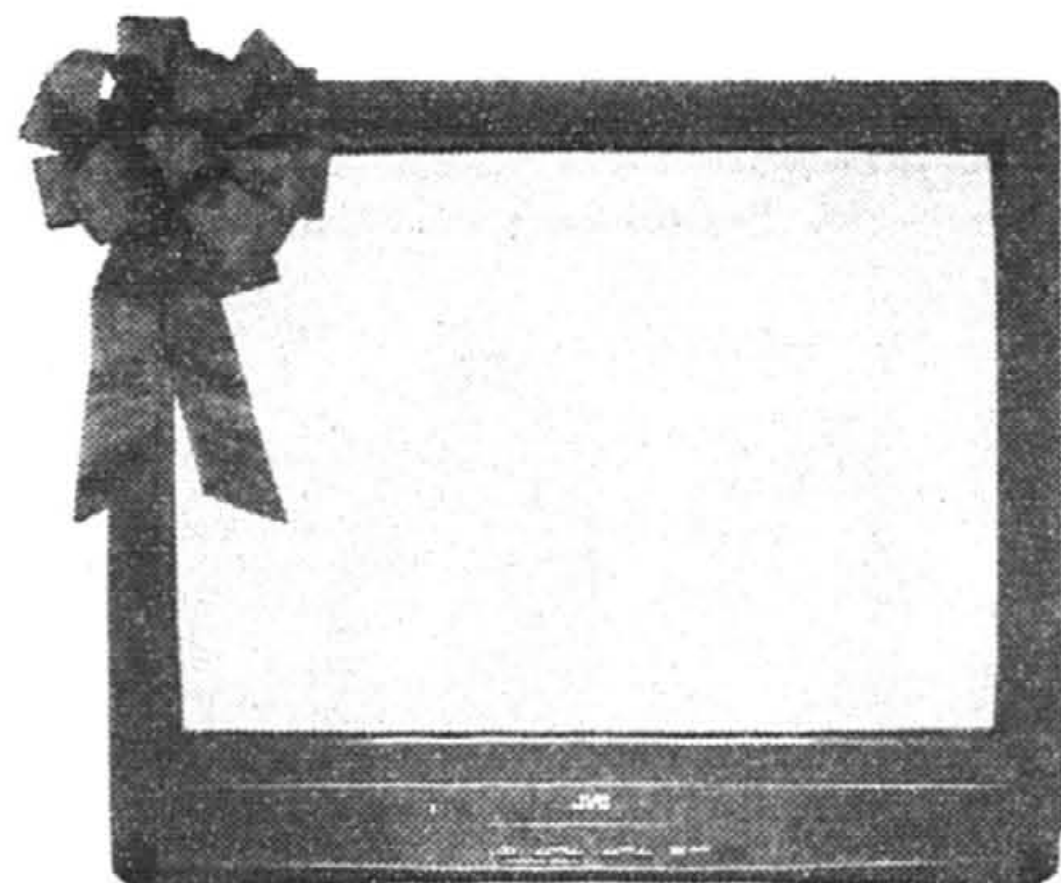
**DAEWOO**  
Téléviseur couleur  
25 po stéréo.  
N° DTQ-26S1FC.  
Notre prix cour. 499,99 \$

**En vente 458<sup>88</sup>\$**



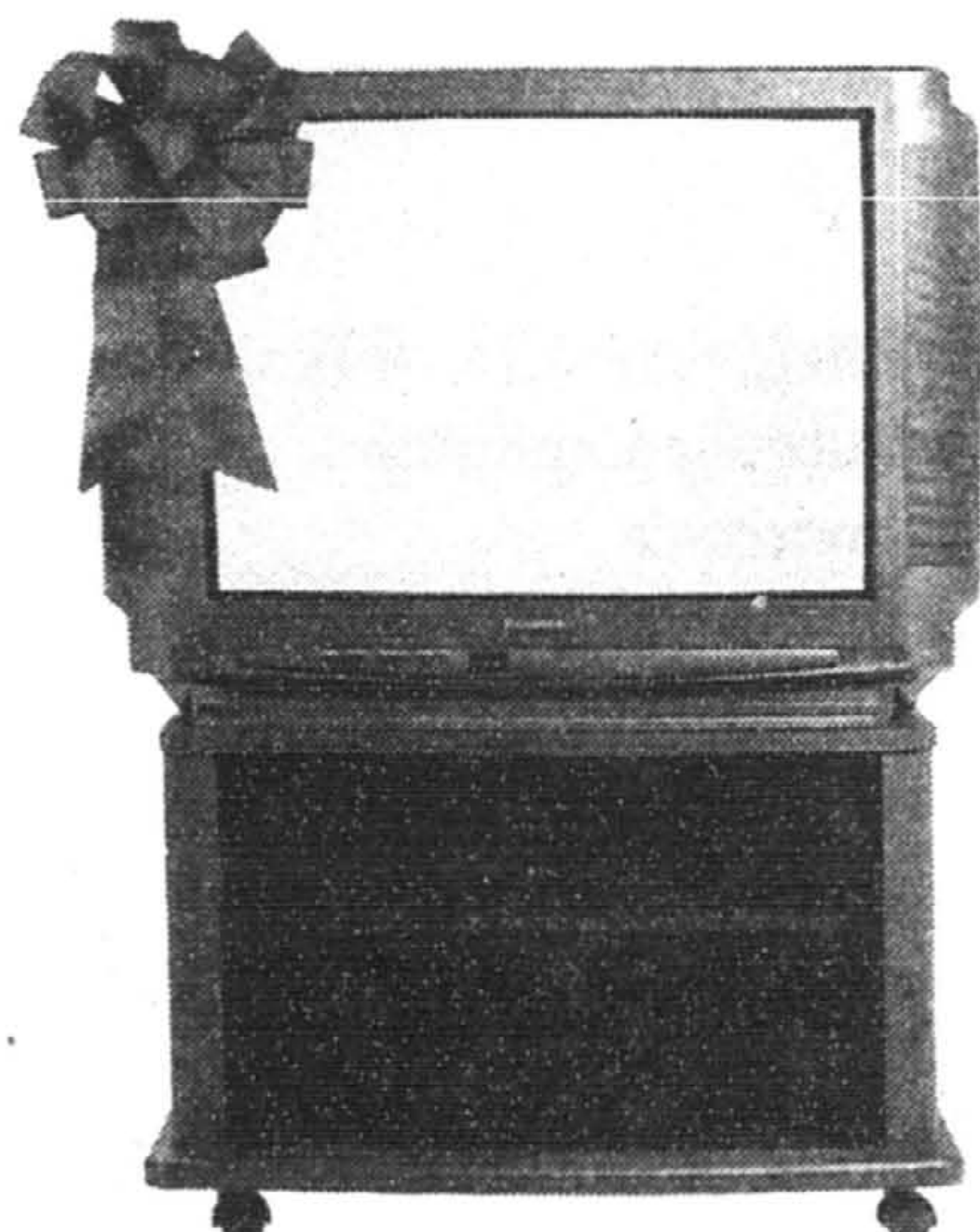
**SHARP**  
Téléviseur 27 po à  
tube image à image  
contrastante. Télé-  
commande unifiée  
« Universal Plus » et  
« Equisound ».  
N° CJ27S20.

**649<sup>99</sup>\$**



**JVC**  
Téléviseur 27 po à  
tube image teinté.  
MTS stéréo avec  
dbx et SAP.  
Télécommande  
unifiée à « super  
commande ».  
N° AV-27820.

**649<sup>99</sup>\$**



**PANASONIC**  
Téléviseur 27 po à tube image  
« PanaBlack ». Meuble compris.  
N° CT2753S.  
Notre prix cour. 799,99 \$

**Avec remise à poster**

**769<sup>99</sup>\$**

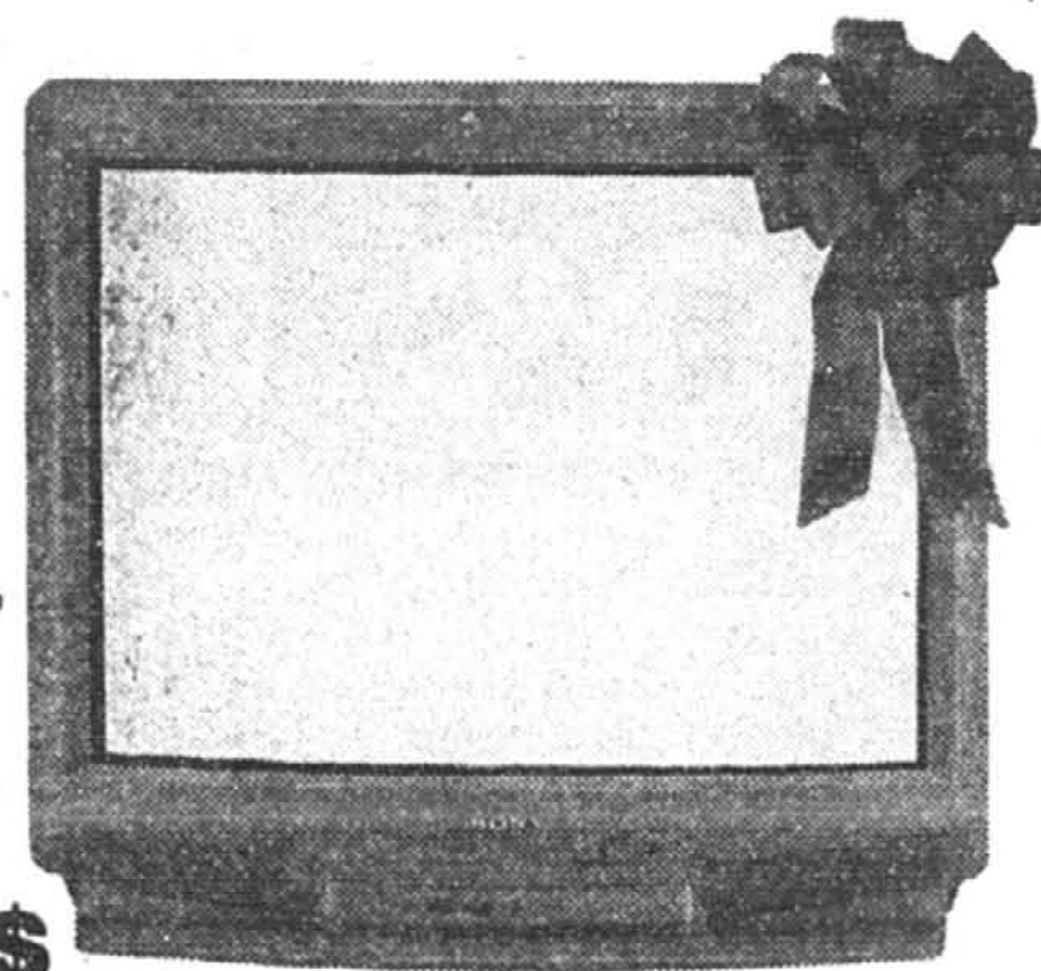
## Avis aux lève-tôt!

Nos magasins ouvrent à  
8h30 samedi.

**Pour faciliter votre magasinage des fêtes,  
nos magasins sont ouverts jusqu'à 21 h du  
lundi au vendredi et jusqu'à 17 h samedi  
et dimanche.**

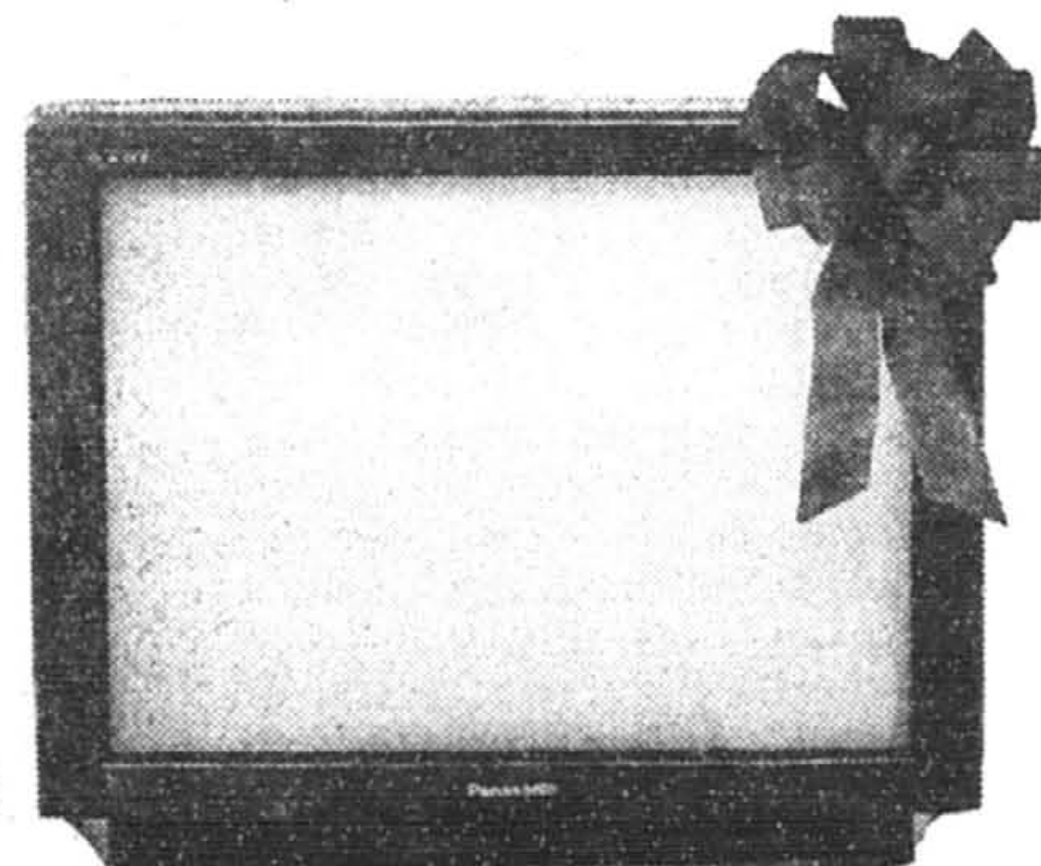


**EATON**  
La magie des Fêtes



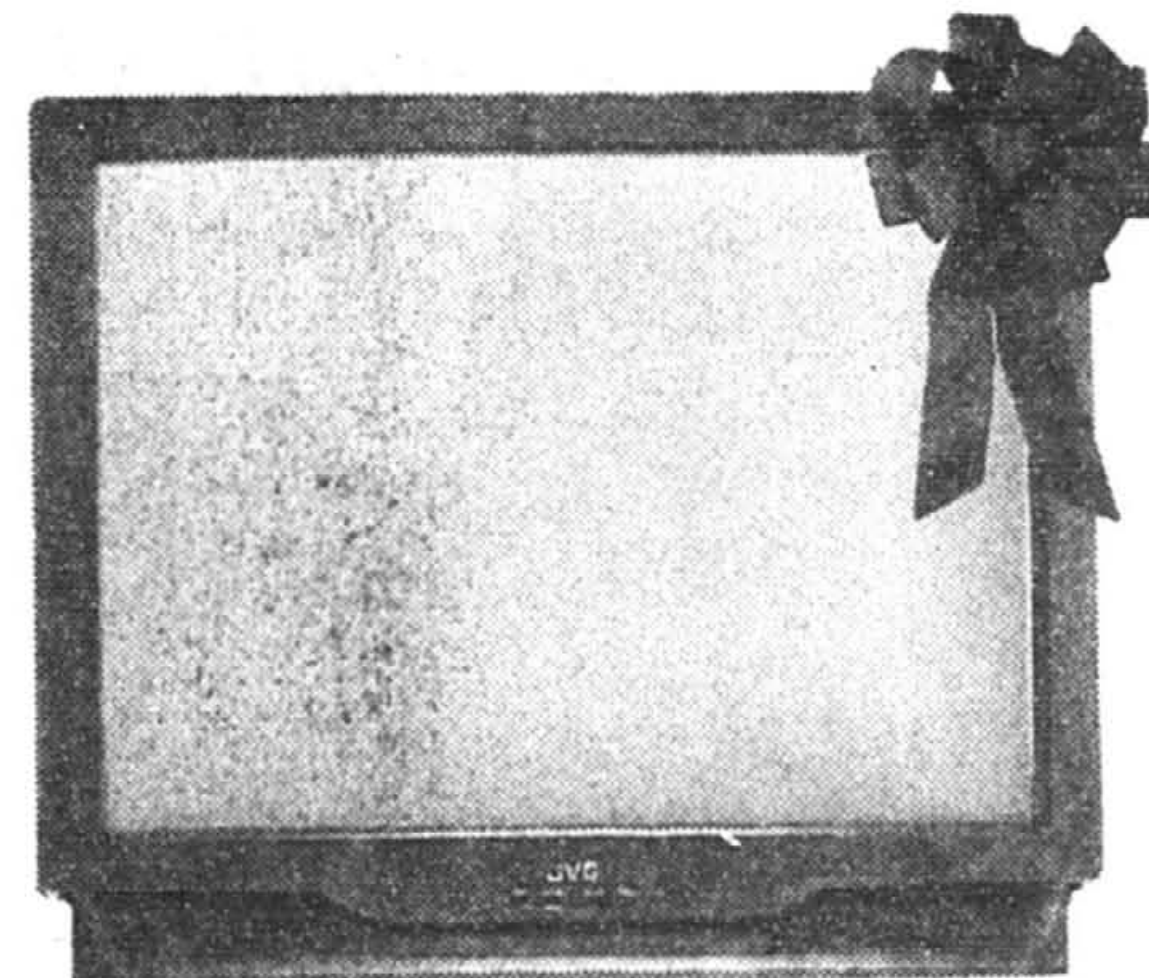
**SONY**  
Téléviseur 27 po  
« Trinitron » avec  
image superposée,  
syntonisation  
double. Son  
ambiophonique.  
N° KV27S36.

**899<sup>99</sup>\$**



**PANASONIC**  
Téléviseur GAOO  
27 po à écran noir  
et à matrice  
« Invar Mask ». Son  
« Dome Surround ».  
N° CT27XF14.

**899<sup>99</sup>\$**



**JVC**  
Téléviseur 32 po à tube image foncé  
à lignes diagonales. MTS stéréo avec  
dbx et SAP. Télécommande unifiée  
à « super commande ». N° AV-32820.

**1099<sup>99</sup>\$**

**Eaton égalera  
toute offre de la  
concurrence  
ET  
Ne payez pas avant  
janvier 1999!**

Laval/Lanaudière

EN BREF

**Le 911 du nord**

■ Depuis hier les résidents des municipalités de Piedmont, Prévost, Sainte-Anne-des-Lacs et Saint-Hippolyte peuvent composer le 911 en cas d'urgences. Les trois premières municipalités sont desservies par la Régie de police de la Rivière-du-Nord qui s'occupe également de la répartition des appels pour la police de Saint-Hippolyte. Par contre pour contacter le poste de police de la Régie, il faut composer le 224-8922 et pour celui de Saint-Hippolyte le 563-1909.

**Pompiers fusionnés...**

■ En fusionnant son service d'incendie avec celui de Saint-Jérôme, Bellefeuille réalisera des économies de 100 000 \$ par année. La fusion doit devenir officielle au cours des prochains jours. Le poste de Bellefeuille va demeurer ouvert afin de desservir la partie rurale de cette municipalité. Il se pourrait aussi qu'un jour, le service d'incendie de Saint-Antoine se joigne à celui de Saint-Jérôme. Déjà, ce sont les mêmes policiers qui assurent la sécurité dans ces trois villes.

**De nouveaux défis pour Claude Ducharme**

■ Après avoir vu à la bonne marche de la Corporation de développement des Laurentides pendant 18 ans, Claude Ducharme quitte ses fonctions de directeur général pour prendre la direction des Associations touristiques régionales associées du Québec. Le président de la Corporation, Yvan Patry, également maire de la paroisse d'Oka, a annoncé que Guy Raynault, qui était depuis 17 ans l'adjoint de M. Ducharme, devient le nouveau directeur général de cet organisme.

**Pas d'accès à l'avenue des Bois par la 13 nord**

■ Les automobilistes qui arrivent au nord de la 440 par l'autoroute 13 ne peuvent pas se rendre directement avenue des Bois. Pour joindre cette nouvelle voie d'accès qui conduit au quartier Sainte-Dorothée, il est nécessaire de prendre la sortie Dagenais ouest puis la montée Champagne vers le sud jusqu'à l'avenue des Bois. Plusieurs résidents de cette partie de l'ouest de Laval ont fait connaître leur mécontentement à ce sujet au ministère des Transports.

**Laval : la police entre dans l'ère des communications modernes**

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

On prévoit qu'en 1998, environ 80 % des appels transmis aux patrouilleurs de la police de Laval se feront via l'ordinateur installé dans chaque voiture.

Lors de leur rencontre hebdomadaire, hier, les membres du comité exécutif de Laval ont accepté une dépense de 1,4 million pour revoir les systèmes actuels de communication composés de logiciels et d'équipements désuets conçus en 1984.

Lorsque le nouveau logiciel sera en fonction, c'est par un bip sonore que les policiers seront informés qu'un appel leur est transmis. Dans les cas de poursuites ou de demandes d'assistance sur un accident par

exemple, les échanges se feront verbalement entre le répartiteur et les policiers.

Lors d'accidents, il n'y aura plus, comme actuellement, deux ou trois compagnies de remorquage sur les lieux avant les policiers et offrant leurs services à des personnes parfois mi-conscientes. On éliminera aussi ces voleurs qui possèdent des appareils pour écouter les ondes de la police, car, avec les informations transmises sur écran, ils seront déjoués.

Dans une communication au comité exécutif rédigée le 11 novembre, le directeur d'alors, Jean Marc-Aurèle, souligne que le système actuel en est un de troisième génération, dépassé et dont la programmation complexe ne peut prendre

le tournant de l'an 2000 sans modifications importantes.

Avec le nouveau système, dit de la quatrième génération, il sera facile lors d'événements majeurs, de regrouper et de coordonner les communications entre les policiers, les pompiers et les mesures d'urgence.

« Les systèmes actuels, explique M. Marc-Aurèle, ne gèrent pas les appels relatifs aux incendies, de même que ceux des centres de service en sécurité publique et du centre des mesures d'urgence. Ils ne permettent pas de connaître adéquatement les délais de déploiement des services de sécurité. Ceci rend la Ville vulnérable en cas de poursuites judiciaires. »

JEAN-PAUL CHARBONNEAU  
JOLIETTE

L'un des ambulanciers qui a transporté, le 19 juin, le petit Jean-François Giguère-Bélisle à l'hôpital où sa mort a été constatée, a cru, quand il a vu l'enfant étendu sur le divan chez ses grands-parents, qu'il avait le cancer tellement il était maigre.

François Sigouin a relaté ces faits, hier, au palais de justice de Joliette alors qu'il témoignait devant la coroner Anne-Marie David, qui tient une enquête publique sur les circonstances entourant le décès de ce garçonnet de 10 ans, attribuable à une septicémie causée par une péritonite non diagnostiquée.

Dans sa déposition, il a aussi mentionné qu'il avait fait des manoeuvres de réanimation, même en l'absence de signes vitaux chez l'enfant.

Un autre ambulancier, Alain Langlois, qui s'est rendu le 12 juin au domicile de Johanne Giguère, à l'Épiphanie, a été appelé devant la coroner. Il a en substance raconté que c'est sa collègue, Sylvie Morin, qui s'était occupée de l'enfant et que la mère du garçonnet l'avait, lui, interrogé sur leurs tarifs.

Il se souvient d'avoir mentionné, à la suite de cette question, que le



Johanne Giguère, la mère de Jean-François, assiste assidûment aux travaux de la coroner Anne-Marie David.

transport de Jean-François à l'hôpital pourrait coûter 150 \$. Il n'a jamais tenté de dissuader Mme Giguère d'y aller.

Un policier de Terrebonne, l'agent Richard Desforges, qui a été

le premier à répondre à l'appel à l'aide fait au 911 par le grand-père le 19 juin, a expliqué qu'à son arrivée il a constaté que Jean-François avait les yeux creux et qu'il ne respirait pas. Il a tout de même entre-

pris des manoeuvres de réanimation.

**Il ne l'a pas reconnu**

La journée d'hier a aussi été marquée des témoignages de Jean-Paul et de Micheline Dupuis, beau-frère et belle-soeur des grands-parents, qui ont vu Jean-François trois jours avant sa mort.

M. Dupuis a relaté qu'il n'avait pas reconnu l'enfant tellement il avait maigri. Quant à Mme Dupuis, elle a dit que Jean-François lui avait fait penser à un petit Biafra.

L'enquête reprend ce matin avec le contre-interrogatoire du chiropraticien et naturopathe Bernard Bélanger. Il y aura une courte séance demain matin avec comme seul témoin le Dr René Blais, du Centre antipoison, qui viendra parler des tests effectués sur l'aloès et sur l'échinacea que Jean-François a pris la veille de sa mort. Ces produits ont été remis à sa mère par M. Bélanger.

Le témoignage de Dr Frank Guttman, un pédiatre à la retraite qui agit comme conseiller de l'avocat du coroner, ne sera entendu que le 15 décembre.

Après la séance de demain, Johanne Giguère et son avocat, Jean-Pierre Ménard, feront le point sur ce qui a été dit devant la coroner David depuis deux semaines.

**Débordements dans les urgences**

Il ne se passe pratiquement plus une semaine sans que les urgences de la région métropolitaine ne débordent à un endroit ou à un autre.

Hier, la situation était particulièrement préoccupante à la Cité de la santé de Laval, où 12 patients étaient parqués aux urgences depuis plus de 48 heures. Au total, 75 personnes étaient étendues sur des civières, 39 de plus que la capacité des locaux.

« Tout est fait pour libérer un maximum de lits sur les étages, mais on doit s'assurer que les gens

que l'on retourne chez eux soient en toute sécurité et qu'une continuité de soins puisse être assurée », a déclaré le porte-parole de l'hôpital, Jean Garneau.

Celui-ci a répété que la capacité d'hospitalisation de Laval était insuffisante pour répondre aux besoins d'une population vieillissante. « Il manque 500 lits à Laval, on l'a dit et redit. »

À la fin septembre, période où l'encombrement a atteint son paroxysme, on a compté jusqu'à 85 patients sur les civières des urgen-

ces de la Cité de la santé.

**À Montréal aussi...**

Hier, comme pour ajouter aux malheurs de l'établissement lavallois, l'hôpital du Sacré-Coeur, qui lui sert souvent de déversoir, éprouvait aussi des difficultés majeures en matinée. Douze patients se morfondaient depuis plus de 48 heures dans les corridors des urgences, où le surpeuplement était d'ailleurs évident, 63 patients se partageant un espace prévu pour 35.

À Maisonneuve-Rosemont, les mesures annoncées la semaine dernière par la régie régionale pour faire respecter le quota d'ambulances semblent tarder à porter fruit : à 8 h hier, pas moins de 60 patients étaient entassés aux urgences, lesquelles ne peuvent normalement accueillir que 29 personnes.

Finalement, le Centre hospitalier de Lachine a dû rouvrir cinq lits officiellement fermés afin de répondre à l'affluence inhabituelle — 20 personnes — dans sa petite salle des urgences, qui ne compte que six civières.

TOUT SUR  
l'habitation

dans le cahier

Habitat

tous les samedis dans

La Presse



DOMAINE  
VAL-DES-NEIGES  
MONT SAINTE-ANNE QUÉBEC

RÉSERVEZ AVANT LE 15 DÉCEMBRE 1997 ET OBTENEZ  
**DES BILLETS DE SKI GRATUITS**

POUR LE MONT SAINTE-ANNE OU LE MASSIF  
DE LA PETITE RIVIÈRE-SAINTE-FRANÇOIS

Valide en semaine seulement \* (du 4 janvier au 19 février 1998)  
(sur présentation de cette annonce)

- 2 NUITS D'HÉBERGEMENT DONNENT DROIT À  
**1 billet de ski gratuit pour une journée**
- 3 NUITS D'HÉBERGEMENT DONNENT DROIT À  
**2 billets de ski gratuits pour une journée**
- 4 NUITS D'HÉBERGEMENT DONNENT DROIT À  
**3 billets de ski gratuits pour une journée**
- 5 NUITS D'HÉBERGEMENT DONNENT DROIT À  
**4 billets de ski gratuits pour une journée**

Pour information et réservations :  
1 800 463-2625 (418) 827-5721

Applicable sur le tarif en vigueur. Cette promotion ne peut être jumelée à aucun forfait de promotion.  
\* du dimanche au jeudi soir inclusivement

EXCLUSIF  
**VIENNENT LES FROIDURES**  
Luxueux manteaux  
en peau d'agneau léger  
espagnol merinos



POUR  
FEMMES  
ET HOMMES.  
CONFECTION  
SUR  
MESURE.  
TAILLES  
RÉGULIÈRE  
ET PETITE

Confortablement  
chaud par temps  
froid, sous la  
neige ou la pluie.

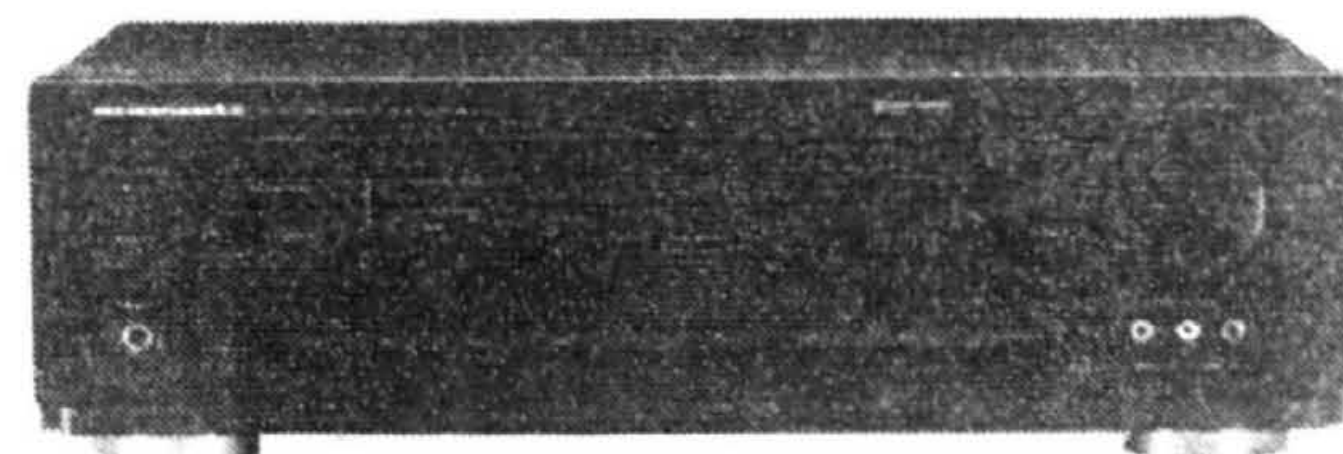
DIRECTEMENT DU FABRICANT  
**Robert Arnold**  
DESIGN  
OUVERT samedi 9 h 30 à 15 h  
lun. au vend., de 12 h à 18 h  
9250, av. du Parc (angle Chabanel)  
Local 450 Tél. : 387-5495

1,099\$

DOLBY SURROUND  
PRO LOGIC

marantz®

Récepteur ProLogic SR-66



5

SOLID™

Haut-parleurs

Les haut-parleurs britanniques;  
Solid 100B pour l'avant et l'arrière  
et Solid 100C pour le centre.

L'installation de votre cinéma maison est critique... nous avons une  
équipe d'installateurs professionnels pour vous aider.  
Informez-vous!

Le nouveau concept  
**audio centre**

9100 boul. Cavendish (face à Ikea), Saint-Laurent  
(514) 731-2772 • www.audiocentre.com

## Rive-Sud

## Varenes

## Menace de grève

MARTHA GAGNON

Les 70 employés municipaux de Varenes menacent de déclencher la grève demain à compter de minuit.

Il a été impossible de savoir hier si la séance de conciliation avait donné des résultats. En attendant, le Conseil des services essentiels juge suffisante l'entente entre la Ville et ses employés syndiqués (SCFP), cols bleus et cols blancs, advenant un conflit dans cette municipalité de 16 000 habitants.

L'entente prévoit les mêmes services essentiels que ceux approuvés lors d'une grève précédente. Ainsi, le service de réparation des appels d'urgence doit être maintenu et les employés doivent effectuer les réparations essentielles, de même que l'épandage d'abrasifs et de sel.

Les employés sont sans contrat de travail depuis deux ans. La réduction de 3 % de la masse salariale en 98-99, la sous-traitance et la sécurité d'emploi pour des employés auxiliaires sont au cœur du litige. Le syndicat reproche à la Ville d'avoir une trop grande latitude dans le domaine de la sous-traitance.

Le maire, Jean Robert, a déjà déclaré qu'il espérait que le gouvernement fournisse aux municipalités les moyens nécessaires pour rencontrer les objectifs de compressions avec les employés.

## Pas de parcs Marie-Soleil Tougas

La famille de Marie-Soleil Tougas refuse que le nom de la comédienne décédée soit donné à des parcs municipaux.

C'est ce qu'a fait savoir hier le directeur général de la ville d'Ottoburn Park, Jean Tremblay. Cette ville, comme celle de Mont-Saint-Hilaire, projetait de baptiser des parcs du nom de la jeune femme en raison de l'admiration et de la sympathie qu'elle a suscité dans la population.

« Sa mère nous a fait savoir qu'elle ne s'objecterait sans doute pas à ce que le nom de sa fille soit donné à des institutions culturelles, dit M. Tremblay. Je vais transmettre ces informations au conseil. » L'école secondaire Ozias-Leduc de Mont-Saint-Hilaire a elle aussi manifesté son désir de donner le nom de Marie-Soleil Tougas à sa grande place publique.

## Une peine de 28 mois de prison pour un agresseur sexuel porteur du VIH

MARC THIBODEAU

Jean-Claude Pitre, un homme de 36 ans porteur du VIH, vient d'être condamné à 28 mois de détention pour avoir agressé sexuellement une « amie ».

La preuve présentée par la Couronne révèle que Pitre, en état d'ébriété, s'est présenté le 8 octobre dernier à la résidence de la victime, une femme d'une vingtaine d'années, peu de temps après s'être disputé avec sa conjointe.

Après que la femme lui eut per-

mis d'entrer, il l'a empoignée à la gorge et l'a précipitée sur un divan du salon. L'agresseur s'est alors assis sur sa victime et a entrepris, tout en continuant de la tenir, de se masturber.

Il aurait par la suite déboutonné la blouse de la femme et lui aurait touché les seins, tout en continuant de se masturber, avant de finalement tirer sa révérence près d'une heure plus tard en lui faisant promettre de ne rien relater de sa mésaventure.

Pitre, arrêté quelques jours après cet incident, faisait déjà l'objet d'une autre accusation d'agression sexuelle, pour laquelle il doit subir son procès au palais de justice de Joliette en décembre.

Selon la Couronne, l'accusé, qui se dit innocent dans cette dernière affaire, aurait indiqué vouloir agresser une femme afin de monter à sa conjointe... qu'il en était véritablement capable! Il semble que celle-ci ne cessait de le tarauder au sujet de la cause pendante à Joliette.

L'homme de 36 ans a finalement plaidé coupable le 27 octobre à la seconde accusation d'agression sexuelle portée contre lui, au palais de justice de Valleyfield.

Lors des plaidoyers sur la sentence, le procureur de la Couronne, Marie-Chantal Doucet, a demandé une peine d'emprisonnement « minimale » de trois ans. Elle a notam-

ment invoqué à l'appui de sa demande le fait que Pitre est porteur du VIH, un élément qui, dit l'avocate, donne une tout autre portée à l'agression même s'il n'y a pas eu de tentative de pénétration ou de sodomie.

L'avocat de la défense, Guy Lalonde, a souligné pour sa part que le risque de contamination était inexistant. L'agression est loin d'être la pire rapportée devant les tribunaux, a-t-il tenté de faire valoir, avant de proposer une détention de deux ans.

Le juge Pierre Laberge, de la Cour du Québec, a finalement tranché en imposant une peine de 28 mois à Pitre, qui était détenu depuis son arrestation en octobre.



PHOTO ALAIN ROBERGE, La Presse

## Un autre accident mortel

Pour la troisième fois en trois semaines, un accident mortel est survenu hier après-midi, à 16 h 40, dans le secteur de l'intersection de la rue Bellerive et de la bretelle de sortie de l'autoroute 30, à Sainte-Julie. La victime, un résident de Chambly de 36 ans, se trouvait en voiture dans l'embranchement lorsqu'il s'est un peu trop avancé sur Bellerive. Son véhicule a été tamponné par une voiture circulant en parallèle, avant d'être projeté sur une autre automobile. Les pompiers ont dégagé la victime avec leurs pinces de décarcation. Selon le sergent Jean-François Dansereau, de la police de Sainte-Julie, il y aurait lieu de songer à installer des feux de circulation dans ce secteur.

## Saint-Basile-le-Grand

## Désaccord sur la destruction des BPC

MARTHA GAGNON

La Ville de Saint-Basile-le-Grand et le ministère de l'Environnement ne s'entendent pas sur le projet de destruction des BPC qui pourrait débiter au printemps.

Le directeur général, Michel Gagnon, a expliqué hier que la Ville avait fait parvenir une lettre au ministre Paul Bégin, lui demandant des garanties supplémentaires. « Nous ne voulons pas servir de bassin d'expérimentation, dit-il. On s'inquiète du fait que les sols contaminés sont glaiseux, ce qui pourrait provoquer des boulettes ou dépôts calcaires susceptibles de causer des perforations lors de l'in-

cinération. Nous voulons des garanties que les procédés utilisés répondront à toutes les exigences. »

La Ville et le comité de vigilance veulent connaître le processus qu'entend suivre la compagnie Cintec, chargée de l'élimination, pour brûler les sols glaiseux. « On sait que la glaise provoque des réactions physico-chimiques à la chaleur, explique M. Gagnon. La pulvérisation est plus difficile. L'entrepreneur refuse, pour l'instant, de divulguer certaines informations sous prétexte que ce sont des secrets industriels. »

Le directeur ajoute que la protection de la population et de l'en-

vironnement doit inciter le gouvernement à donner toutes les garanties politiques et techniques. Il précise que lors de l'élimination des BPC à Baie-Comeau, où l'incinérateur a été utilisé pour la première fois, on a refusé d'effectuer des tests avec des sols glaiseux. « Nous avons respecté la décision de Baie-Comeau qui ne voulait pas, dit M. Gagnon. C'était leur droit. On ne sait donc pas comment réagira l'incinérateur à la glaise. Le gouvernement doit nous faire la démonstration que tout se fera dans les règles de l'art. Et si jamais ça fonctionnait mal, nous voulons savoir comment il réagira. »

Quant à la consultation de la po-

pulation locale qui devait avoir lieu en décembre, elle a été reportée après les Fêtes. Aucune date n'est encore fixée. Avant de procéder à la destruction des BPC, la Ville et le comité de vigilance doivent obtenir l'accord de la population.

La Ville ignore toujours quand les matières contaminées, qui ne peuvent être incinérées sur place, seront transportées dans un lieu d'élimination autorisé, probablement à Larouche dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. « Le ministère est actuellement en négociation avec Cintec, souligne M. Gagnon. Les récentes révélations au sujet de l'enfouissement à LaSalle ont peut-être retardé les choses. »



Le nec plus ultra en matière de dernier cri des nouvelles technologies avancées... et on en passe.

C'est tout nouveau, ça vient de sortir et c'est ce qui se fait de mieux en matière d'image et de son. C'est le tout nouveau lecteur de disque numérique vidéo DVD de Sony. Mariez-le au téléviseur Sony XBR de 35 pouces et vous obtiendrez des images inimaginables et un son sans pareil. Et puisqu'il faut le voir pour le croire, allez donc faire un tour chez Fillion pour une petite démonstration.



SONY.

Tube image SuperTrinitron 35" XBR. Filtre peigne numérique 3D pour éliminer la distorsion. Bi-emos pour une qualité d'image supérieure. 5 jeux d'entrées AV stéréo et S-vidéo. KV35XBR48

« 3299\$ »

Videodisque numérique

Décodeur LSI MPEG2 exclusif à Sony. Convertisseur NA vidéo à 10bits. Recherche d'images SMOOTHscan avec microprocesseur à 32bits. Sortie vidéo à composants. Capteur optique DUAL discrète. DV. PS7000

« 1399\$ »

Depuis 1956  
**Fillion**  
électronique

« On connaît la musique. »

## Rive-Sud

## Oerlikon et Cognicase guident la Défense vers l'an 2000

300 emplois seront créés à Saint-Jean-sur-Richelieu en quatre ans

LAURIER CLOUTIER

Oerlikon Aérospatiale, Cognicase et Le Bastion aideront Ottawa à effectuer la transition vers l'an 2000, créant ainsi jusqu'à 300 emplois durant quatre ans à Saint-Jean-sur-Richelieu et Montréal.

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, le ministère d'Alfonso Gagliano, leur accordent deux premiers contrats pour adapter une partie des systèmes de la Défense nationale.

Nicola Papiccio, directeur du génie logiciel chez Oerlikon, estime la valeur initiale des contrats à 10

ou 15 millions, mais elle pourrait tripler.

Carl Simard, vice-président aux ventes et marketing de Cognicase, l'évalue à 50 millions. On y consacra de 100 à 300 employés expérimentés. On devra donc réembaucher.

Ottawa doit accorder d'autres contrats d'une valeur d'un milliard pour rénover ses réseaux informatiques à temps pour l'an 2000. Les partenaires en postulent quelques-uns. La Défense dispose déjà d'un budget de 90 millions qui pourrait grimper à 230 millions. La région de Montréal devrait de son côté

consacrer entre un et trois milliards au bogue du millénaire.

Smart Cities Le Bastion fournira des locaux aux deux partenaires. Il s'agit de l'aboutissement de deux ans d'efforts. L'organisme à but non lucratif fut mis sur pied à la suite de la fermeture du collège militaire de Saint-Jean, provoquant la perte de près de 3000 emplois. Carol Boulet, directeur général du Conseil économique du Haut-Richelieu, et son vis-à-vis au Bastion, Pierre Trahan, veulent créer un centre d'excellence, dans les locaux pour l'an 2000 et la formation à distance, au nouveau Campus du

Fort-Saint-Jean. On créerait ainsi 2000 emplois en deux ans. On négocie avec cinq entreprises.

Dyane Lesieur, présidente de la Corporation du Campus, n'a trouvé preneur jusqu'ici que pour 50% de ses locaux, mais négocie notamment avec DMR qui en utiliserait 15% dans la formation de groupes de 300 de ses employés.

Depuis 1991, Cognicase connaît une forte croissance grâce à une centaine de clients, dont la moitié sont de l'extérieur du Québec. On lui attribue l'une des plus grandes compétences au monde dans la réingénierie pour l'an 2000.

La problématique de l'an 2000

provient de la fabrication de produits informatiques n'utilisant que deux chiffres pour désigner l'année. Au tournant du siècle, la planète peut ainsi s'arrêter de tourner sans des modifications. Des militaires pourraient être paralysés. Des transporteurs aériens doivent voler à vide pendant quelques jours, afin de s'assurer que tous les aéroports desservis peuvent traverser le cap de l'an 2000.

L'Inde, la Grande-Bretagne, les États-Unis et le Canada, dont le Québec, ont pris de l'avance dans la conversion. Jean Monty, président de BCE, dirige le comité de consultation sur l'an 2000.

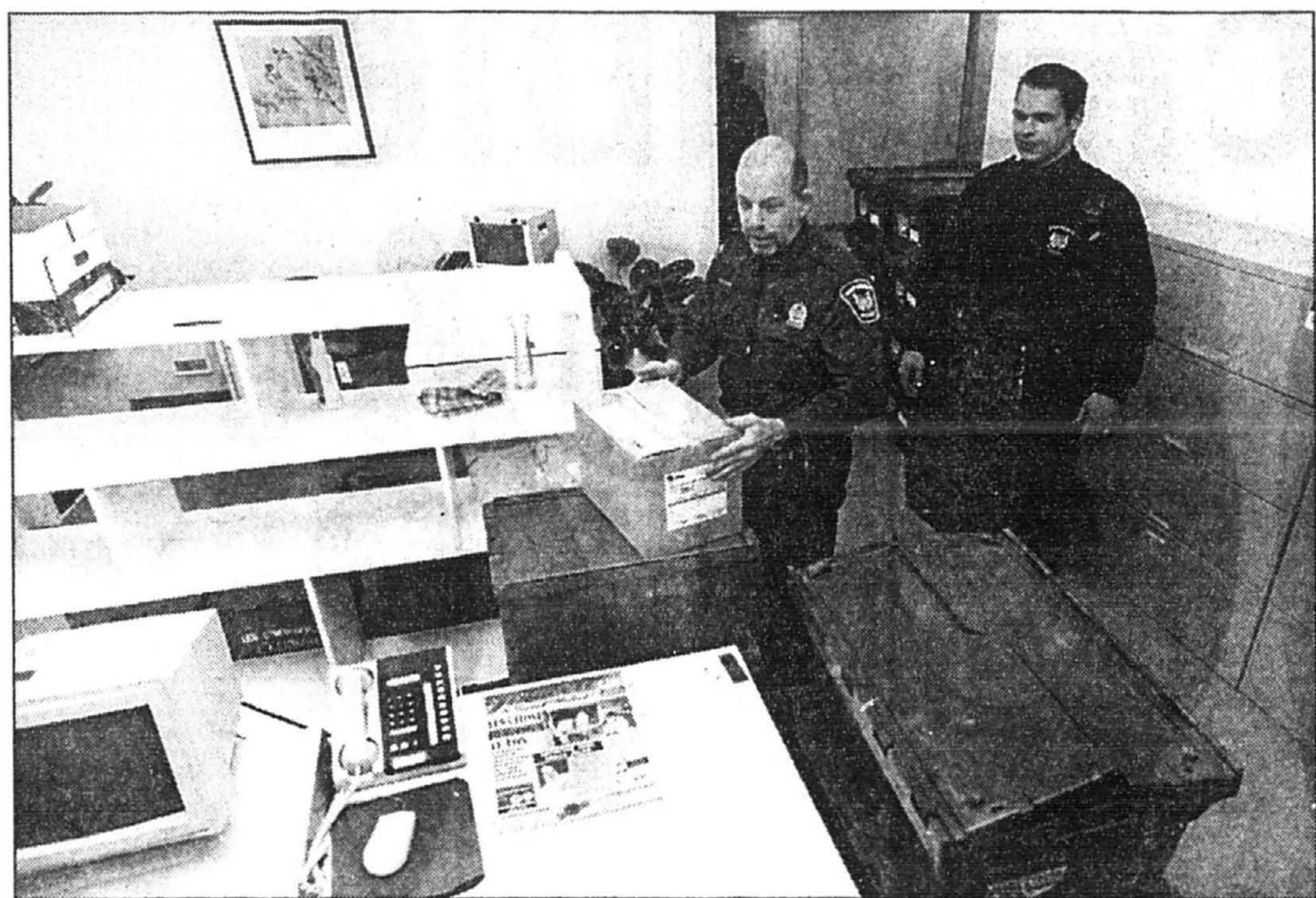


PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

À Saint-Hubert, la police est, en quelque sorte, depuis quelques jours, mise en boîtes pour cause de déménagement.

## Saint-Hubert: branle-bas de déménagement

MARTHA GAGNON

Une agitation fébrile régnait hier chez les 250 employés municipaux de Saint-Hubert qui, après les abolitions de postes, doivent vivre le grand déménagement des services administratifs et policiers qui s'effectuera au cours des prochains jours.

Dans un but d'économie, la Ville a décidé de relocaliser le service de police et la cour municipale dans un édifice rénové de la base militaire, ainsi que l'ensemble de l'administration, y compris la bibliothèque, dans des locaux loués au Complexe Cousineau non loin des bureaux actuels.

Des changements qui devraient permettre d'économiser 380 000 \$ en 98 en frais de location et autres. À compter de lundi, les employés auront quitté le 5900, Cousineau, où étaient situés les services municipaux depuis 78.

Marjolaine Laurence, adjointe administrative, rêve du jour où Saint-Hubert aura son hôtel de ville, un projet qui a été mis sur la glace en raison des compressions budgétaires. « Avec une population de 77 000, ce serait bien normal, dit-elle. Je ne perds pas espoir. »

En attendant, elle devra s'habi-

tuer à travailler dans un nouveau milieu à aires ouvertes, ce qui l'inquiète un peu. À l'exception du maire et du directeur général, il n'y a plus de bureaux fermés. En réduisant les pieds carrés, on a aussi réduit les coûts.

Mme Laurence ajoute qu'elle n'a jamais connu autant d'agitation. « Tout bouge ; on est essoufflé. »

Le directeur général, Guy Benedetti, reconnaît que les employés traversent une période de grande perturbation. « En plus de la réorganisation administrative qui a entraîné la suppression de 18 postes de cadres, nous vivons une réorganisation physique en pleine préparation du budget. C'est beaucoup de changement en peu de temps. On sent évidemment des tensions. »

M. Benedetti explique que le déménagement ne procure pas vraiment de nouveaux avantages aux employés. « C'est une mesure économique avant tout, répète-t-il. Dans l'ensemble, les employés ne seront ni mieux ni pire. Par ailleurs, la population bénéficiera d'un service de bibliothèque grandement amélioré. »

Du côté de la police, le directeur, Pierre Trudeau, est plutôt satisfait

de la relocalisation dans l'ancien quartier général de la base militaire, alors que le président de la fraternité, Régent Ganiwet, trouve que c'est « une aberration ». Il dit qu'il n'en revient pas encore.

« Au lieu de se rapprocher de la population, on s'en éloigne, déplore-t-il. C'est une décision politique. Nous servons, en quelque sorte, d'appât pour attirer d'autres services et entreprises sur les terrains de la base militaire que l'on veut revitaliser. »

M. Trudeau, lui, affirme que la qualité du service au public sera la même, que les locaux sont confortables et que le bloc cellulaire a été amélioré. « Le nouveau poste est facilement accessible pour tout le monde, dit-il. Quant aux policiers, ils seront aussi près de la population en patrouillant dans les rues. »

Les travaux de rénovation pour l'ensemble des nouveaux locaux s'élèvent à 900 000 \$. « Une dépense qui sera amortie sur dix ans, soit 90 000 \$ par an », précise M. Benedetti. Et dans cinq ans, si elle le désire, la Ville peut mettre fin au contrat de location d'une durée de dix ans.

En attendant, les bureaux municipaux sont fermés demain vendredi, jour de grand déménagement.

## Acquitté, un résident de Châteauguay poursuit ses détracteurs

MARC THIBODEAU

Errol Burke, un résident de Châteauguay blanchi récemment par les tribunaux d'accusations de voies de fait et de menaces à l'égard d'un chauffeur d'autobus de la municipalité, passe à l'offensive en intentant une poursuite de 85 000 \$ à ses détracteurs, qu'il accuse notamment de l'avoir brutalisé.

Les mésaventures de M. Burke ont débuté le 8 juillet, vers midi, alors qu'il s'apprêtait à prendre un autobus en direction de LaSalle.

Le chauffeur du véhicule, Robert Maiuri, qui a témoigné en cour en ce sens, affirmait que M. Burke avait voulu s'en prendre à lui parce qu'il refusait de le laisser monter à bord du véhicule dans un endroit où il ne pouvait s'arrêter.

M. Maiuri soutenait que l'homme de 36 ans a frappé la porte fermée de l'autobus à plusieurs reprises tout en menaçant de le tuer avant de se rendre du côté du conducteur, où il aurait violemment frappé la vitre.

Curieusement, comme l'a fait ressortir Me Julius Grey, l'avocat de M. Burke lors du procès, le chauffeur aurait ensuite permis à son « agresseur » de monter dans l'autobus en attendant la venue des policiers, qu'il avait alertés grâce à un téléphone mobile.

Les passagers, incluant M. Burke, auraient ensuite changé de véhicule avant que les autorités n'arrivent sur place et arrêtent le

préssumé agresseur, qui s'est laissé porter jusqu'à la voiture de police.

À l'issue du procès, commencé en avril, la juge Audette Perron, de la Cour du Québec, a finalement décidé d'acquitter M. Burke des trois premiers chefs d'accusation portés contre lui, en indiquant notamment que les témoignages entendus ne concordaient pas.

Le principal intéressé, qui a toujours clamé son innocence, entend désormais obtenir compensation pour les dommages subis. Dans la poursuite déposée en Cour supérieure quelques jours avant la conclusion du procès au palais de justice de Valleyfield, il affirme avoir été « profondément blessé et humilié » par les « scandaleuses » accusations portées contre lui.

M. Burke soutient notamment avoir été brutalisé par des policiers de Châteauguay.

Il affirme que toutes ses demandes pour voir un médecin parce qu'un poignet le faisait souffrir ont été rejetées par les policiers, qui ont plutôt réagi en l'attachant « de façon vicieuse » à un barreau de la cellule. M. Burke, qui est de race noire, affirme avoir entendu durant cette « attaque » un des agents s'esclaffer et dire le mot « nègre ».

Il affirme avoir été insulté durant ce temps par l'un des policiers, qui l'aurait traité « comme un singe ».

Me Grey, a indiqué hier à La Presse qu'il tenterait notamment de faire valoir à la cour que le racisme n'est pas étranger à la mésaventure de son client.

## Meurtre à Otterburn Park : deux suspects interrogés

MARCEL LAROCHE

Deux hommes appréhendés à Montréal, tôt hier matin, seraient impliqués dans la mort violente d'un rentier battu à coups de bâton, à Otterburn Park, sur la Rive-Sud.

Les deux suspects, âgés de 19 et 29 ans, dont l'identité n'a pas été divulguée, étaient toujours interrogés hier après-midi par les policiers de la SQ relativement au meurtre de Donald J. Waite-Chew, 62 ans, trouvé sans vie à l'intérieur de sa modeste résidence du 922, rue Spiller, à Otterburn Park.

Un appel anonyme à la police de la municipalité, à 21h40 mardi, mentionnait la présence d'un homme décédé depuis un certain temps.

C'est en allant vérifier l'information à l'adresse indiquée que les

policiers ont découvert le cadavre de la victime affichant de multiples blessures.

Peu habitués à ce genre de crime violent — il s'agit du premier homicide commis à Otterburn Park depuis 20 ans — les policiers ont aussitôt référé le dossier à leurs collègues de l'unité des crimes contre la personne de la SQ.

L'enquête a porté fruit quelques heures plus tard, les policiers ayant réussi à retracer les deux suspects dans la métropole, vers 4 h hier.

Selon les premiers éléments de l'enquête, les hypothèses d'une affaire de moeurs ou d'un vol seraient présentement étudiées pour expliquer l'assassinat du sexagénaire.

HONDABAS PRIX HONDABAS PRIX HONDABAS PRIX HONDABAS PRIX

 <p><b>0\$</b> comptant disponible</p> <p>à partir de <b>298\$</b> /mois</p>	<p><b>FINANCEMENT 4,8%</b></p> <p>Toujours <b>500\$</b> de plus pour votre échange!</p> <p>Toutes marques acceptées.</p>	 <p><b>0\$</b> comptant disponible</p> <p>à partir de <b>218\$</b> /mois</p>	<p>Toujours <b>500\$</b> de plus pour votre échange!</p> <p>Toutes marques acceptées.</p>	 <p><b>0\$</b> comptant disponible</p> <p>à partir de <b>318\$</b> /mois</p> <p>INCLUANT: • CLIMATISEUR • GROUPE ÉLECTRIQUE • AUTOMATIQUE</p>
--	--	--	---	--

PEU IMPORTE OÙ VOUS AVEZ ACHETÉ VOTRE

**HONDA SERVICE**

**39,95\$** de l'heure\*

JUSQU'À MINUIT

**RIVE-NORD**

**HAMEL HONDA**

130, rue Dubois, St-Eustache 491-0440

Voie de service de l'aut. 640... 875-1919

Inte.net : www.groupehamel.com

**RIVE-SUD**

**CHAMBLY HONDA**

850, boul. Périgny, Chambly 658-6699

À 15 minutes des 3 ponts, rte 112... 990-6699

Une offre de Confiance!

CONÇUES ET CONSTRUITES SANS CONCESSION

\*\*1989 et moins 1000 000 km et plus

CAA

**SPÉCIAL**

INSTALLONS VOS PNEUS D'HIVER

**5 00\$** par roue

POSÉ / BALANCÉ

# Les gynécologues veulent que Québec paie leur assurance

LIA LÉVESQUE  
de la Presse Canadienne

Les gynécologues-obstétriciens du Québec pourraient ne plus faire d'accouchements dès février s'ils n'ont pas gain de cause dans leurs négociations avec Québec concernant leur prime d'assurance-responsabilité.

Ils demandent notamment au gouvernement de payer leur prime d'assurance-responsabilité, moins une certaine franchise, c'est-à-dire environ 25 000 \$ pour chacun d'entre eux.

Cette demande est l'une des qua-

tre formulées au gouvernement par l'Association des obstétriciens et gynécologues du Québec, qui compte 400 membres.

S'ils n'ont pas de gain de cause, ils cesseront de payer leur prime d'assurance-responsabilité pour l'obstétrique à compter du 1<sup>er</sup> février, les rendant ainsi inaptes à procéder aux accouchements ou autres pratiques obstétricales en salle d'accouchement.

Ces médecins continueraient cependant de payer leur assurance pour la gynécologie.

Le fond du conflit est la hausse

de leur prime d'assurance-responsabilité, qui passera à 29 028 \$ par année en 1998, selon ce qu'a décrété l'Association de protection médicale. Cette prime est toutefois déductible d'impôt.

Les gynécologues-obstétriciens proposent de ne payer que la première tranche de 4900 \$ de leur prime. Le reste serait payé en totalité par le gouvernement, ainsi que toute augmentation à venir, c'est-à-dire environ 25 000 \$ par personne.

Si les primes ont tant augmenté, ce n'est pas à cause de l'accroisse-

ment du nombre de poursuites, mais du montant du dédommagement alloué, indiquait en conférence de presse le Dr Vyta Senikas, présidente de l'association.

La seconde demande est d'augmenter les tarifs pour l'accouchement de 252 \$ à un minimum de 400 \$.

Troisièmement, les obstétriciens veulent que leur tarif soit de 150 % le soir, les fins de semaine et les jours fériés et de 200 % la nuit.

Quatrièmement, ils veulent que l'obstétrique soit exclue du plafond salarial de 257 000 \$ imposé aux

spécialités médicales. Toutefois, à peine 10 % d'entre eux atteignent effectivement ce plafond.

Au total, ces quatre demandes sont évaluées à 12 ou 14 millions.

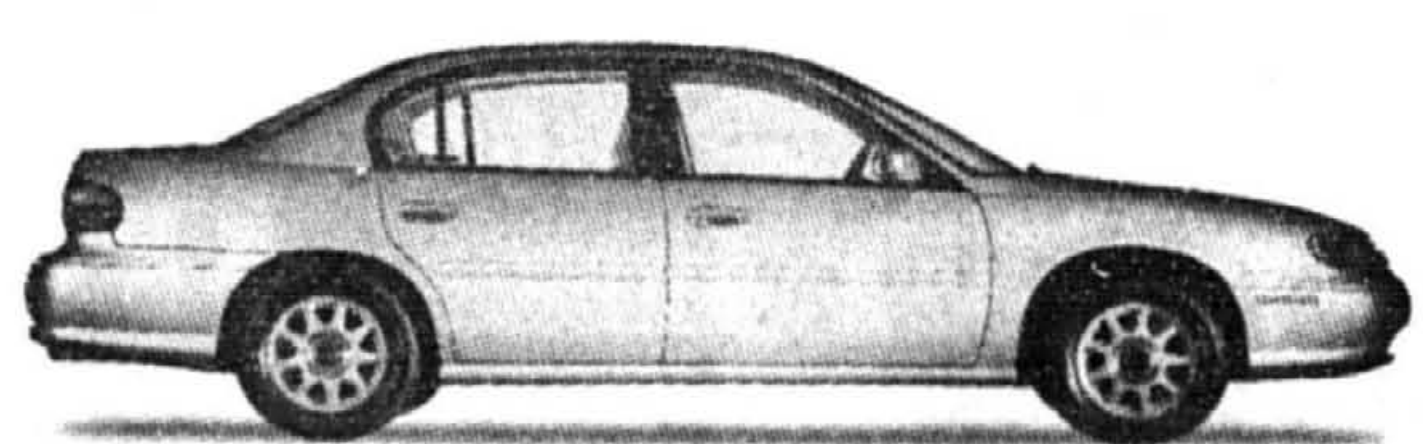
Les gynécologues-obstétriciens font 62 % des 82 240 accouchements au Québec.

Des 7000 omnipraticiens, seulement 630 font de l'obstétrique.

L'association soutient que plusieurs jeunes gynécologues-obstétriciens risquent de quitter le Québec pour d'autres provinces où, souvent, les primes d'assurances sont payées par la province.

Incredroyable  
2,9%  
Taux de  
financement\*

Offre d'une durée limitée.



Sur les Cavalier  
2 portes et 4 portes,  
les voitures les plus  
vendues au pays.



Et sur la Malibu,  
la toute dernière  
berline familiale  
de Chevrolet.

L'Association des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec



\*Offre réservée aux particuliers sur les Malibu 1997-1998 et Cavalier 1998. Taux de financement à l'achat de 2,9% applicable sur des termes allant jusqu'à 48 mois et de 4,9% applicable sur des termes de 49 à 60 mois. Sujet à l'approbation du crédit. Photos à

titre indicatif seulement. L'Assistance routière et la Garantie GM TOTAL™ sont offertes sur tous les véhicules neufs GM 1998 pour une durée de 3 ans ou 60 000 km selon la première éventualité. \*Rabat aux diplômés taxable et accordé selon les critères établis par le manufacturier. \*\*Banque TD et GM, titulaires de licence des marques. \*\*\*Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails.